

Jeunesse et violences

*Un cycle de webinaires pour sensibiliser les acteur·rices
à différents types de violences en lien avec les publics jeunes*

sept. 2026

Synthèse des webinaires de
septembre 2025 à mai 2026

Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources politique de la ville de l'ouest francilien (Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Yvelines), est un facilitateur au service des acteur·rices du développement des quartiers populaires et des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel·les, acteur·rices de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu·es de l'ouest francilien, dans les domaines du développement social et territorial.

Direction de la publication : Guillaume Dejardin, Caroline Dumand

Coordination : Mélanie Héroux

Rédaction : Binta Diop, Mélanie Héroux, Gaspard Rigaud

Contributions (par ordre d'intervention) : Audrey Teko, Sigolène Couchot-Schiex, Youness Rsaissi, Andreea Gruev-Vintila, Éric Marlière, Michel Kokoreff

Date d'édition : Septembre 2026

Une démarche issue d'interrogations de terrain



« C'est dans la mesure où il y a eu un éveil à tout un ensemble de problèmes que la difficulté à agir peut apparaître. Non pas que ce soit une fin en soi. Mais il me semble que "ce qu'il y a à faire" ne doit pas être déterminé d'en haut, (...) mais par un long travail de va-et-vient, d'échanges, de réflexions, d'essais, d'analyses diverses. »¹

- Michel Foucault -

Le présent dossier thématique s'attache à retracer un cycle de webinaires né d'un constat partagé lors de rencontres de réseaux organisées par le Pôle ressources. Au cours de celles-ci, de nombreux·ses acteur·rices de l'action socioéducative de l'ouest francilien ont exprimé un sentiment d'impuissance, face à la multiplicité des formes de violences qui traversent aujourd'hui le quotidien des jeunes qu'ils et elles accompagnent. Rivalités de quartiers, harcèlement scolaire, cybersexisme, violences intrafamiliales, tensions avec les institutions, rapport ambivalent à la police... Ces phénomènes, bien que fréquemment évoqués dans le débat public, restent souvent mal nommés, présentés de manière clivante voire instrumentalisés, peu compris, et par conséquent, difficiles à prendre en charge par les professionnel·les.

Le projet du présent cycle de webinaires, consacré à la thématique « Jeunesse et violences », découle de ces observations. Le choix de ce terme, volontairement large, n'est pas neutre : il traduit la conviction que **les violences vécues par ou entre les jeunes ne sauraient être appréhendées comme un phénomène homogène**. Elles doivent au contraire être déconstruites, différenciées, et replacées dans leurs contextes sociaux, économiques et institutionnels respectifs, pour permettre une analyse située de chacune d'entre elles. Face à ces enjeux, l'ambition de ce cycle est double :

- **Outils les acteur·rices de terrain**, en leur offrant des clés de lecture sociologique solides, issues de travaux de recherche récents et de terrains d'enquête directement ancrés au cœur des quartiers populaires ;
- **Créer un espace de dialogue**, entre le monde de la recherche et ceux de l'intervention et de l'animation socioéducatives, afin que les savoirs produits par les sociologues ne restent pas circonscrits aux cercles académiques mais irriguent directement les pratiques professionnelles.

Chaque webinaire a ainsi été conçu pour donner la parole à des chercheurs et chercheuses dont les travaux reposent sur une immersion auprès des jeunes concerné·es et des professionnel·les qui les accompagnent. Cette approche, qui offre une place importante à la parole des enquêté·es, permet de dépasser les représentations médiatiques et les idées reçues qui pèsent souvent, à tort, sur cette jeunesse.

Plusieurs fils rouges traversent l'ensemble de ce cycle et méritent d'être soulignés : **l'importance des mots** employés pour qualifier les phénomènes de violence, **la place du genre** dans la construction et la lecture de ces violences, **la question de la défiance** - et parfois de la confiance retrouvée - envers les institutions, et **la nécessité de reconnaître les jeunes comme des acteur·rices à part entière**, capables d'interpréter et d'agir sur leur propre situation plutôt que de les considérer comme seul vecteur de problèmes à gérer.

Cette synthèse, rédigée par le Pôle ressources et validée par les différent·es intervenant·es, rassemble les apports de **cinq rencontres portées par six intervenant·es**, organisées entre septembre 2025 et mai 2026. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité, mais souhaite offrir à toutes et tous une ressource claire, fidèle aux propos tenus et directement remobilisable dans leurs pratiques quotidiennes.

Très bonne lecture !

¹ Michel Foucault, *L'impossible prison*, 1980.



SOMMAIRE

Les rivalités de quartiers et violences entre bandes de jeunes	p.6
--	-----



Éclairage sociologique
En résumé
Ressources complémentaires

p.6
p.10
p.11

Les violences en milieu scolaire : du harcèlement au cybersexisme	p.12
---	------



Éclairage sociologique
En résumé
Ressources complémentaires

p.12
p.17
p.17

Le contrôle coercitif au cœur des violences intrafamiliales	p.18
---	------



Éclairage sociologique
En résumé
Ressources complémentaires

p.18
p.22
p.23

Les « jeunes de cité » et les institutions : une défiance réciproque ?	p.24
--	------



Éclairage sociologique
En résumé
Ressources complémentaires

p.24
p.27
p.27

Police, violence et jeunesse populaire : approche sociohistorique	p.28
---	------



Éclairage sociologique
En résumé
Ressources complémentaires

p.28
p.31
p.31

Glossaire : des mots pour le dire	p.32
---	------

Et concrètement, demain ? vue d'ensemble des pistes explorées dans le dossier	p.36
---	------

Conclusion générale : les apports du cycle et les pistes inexplorées	p.37
--	------

Remerciements	p.38
---------------------	------

LES RIVALITÉS DE QUARTIERS ET VIOLENCES ENTRE BANDES DE JEUNES

Éclairage sociologique

Éléments de l'intervention d'Audrey Teko, du 25 septembre 2025

Présentation de l'intervenante

Audrey Teko est docteure en sciences sociales, et son parcours singulier façonne la manière dont elle conçoit à la fois le travail scientifique et sa relation avec les professionnel·les qu'elle forme. En effet, ses expériences en établissement scolaire et en centre social font directement écho aux identités et postures professionnelles des acteur·rices éducatif·ves auprès desquel·les elle enquête. Cette proximité nourrit son parti pris méthodologique : accorder une place centrale à la parole des enquêté·es, en se positionnant comme une passeuse chargée de recueillir et de faire circuler un savoir que les professionnel·les détiennent déjà.

Introduction

Le constat à l'origine de la démarche de recherche* reste alarmant : des décès de jeunes surviennent chaque année dans le cadre de ces rivalités de quartier. L'objectif est alors de recueillir la parole de jeunes engagé·es dans ces phénomènes violents, afin de comprendre le sens qu'ils lui accordent, et de tenter de répondre à la question de recherche suivante : **comment les jeunes et les professionnel·les de quartiers populaires vivent et interprètent les embrouilles de cité, et comment y réagissent-ils-elles ?**

Si des territoires aux réalités contrastées ont nourri l'enquête, les différences sociales qu'ils présentent ne les empêchent pas d'être confrontés au même phénomène, mettant en lumière le concept d'**expérience du ghetto**¹. Ce dernier ne renvoie ainsi pas à un espace géographique particulier, mais désigne avant tout une expérience sociale partagée. Cette enquête amène ainsi des pistes de réflexion sur ce concept et son vécu par les acteur·rices, jeunes comme professionnel·les.

Quelques idées reçues à déconstruire

La première idée reçue communément répandue consiste à croire que les violences entre jeunes seraient uniformes. Or, les traiter ainsi nuit à leur prise en charge, puisqu'un conflit interpersonnel, un trafic de drogue ou une rivalité de quartier relèvent de logiques distinctes.

Une typologie permet de distinguer plusieurs catégories de violences², qu'il convient de prendre en compte de manière différenciée : interpersonnelles, hégémoniques, sexistes et sexuelles, acquisitives, de protestation, altéritaires, d'économie criminelle, politiques, d'État et honorifiques. C'est cette dernière catégorie, liée à l'honneur et la réputation, qui correspond aux « embrouilles de cité ».

La deuxième idée reçue veut que les jeunes soient plus violent·es et plus jeunes qu'avant. Sociologiquement, ce n'est pas attesté. Au contraire, la violence resterait stable, voire serait en diminution sur le temps long. En revanche, le rapport social à la violence évolue, et l'indignation qu'elle suscite est amplifiée par le traitement médiatique. Celui-ci influence également les acteur·rices éducatif·ves, dont les propos professionnels peuvent ainsi reprendre pour partie

le discours médiatique. Cependant, les jeunes responsables d'homicide restent minoritaires, bien que surexposés médiatiquement. De même, l'âge d'engagement dans une bande n'a pas varié depuis les années 1980³, à savoir un primoengagement autour de 13 ans, avec un pic observable à 16 ans. Concernant la violence en elle-même, rappelons que les violences les plus importantes exercées par les jeunes aujourd'hui restent celles qu'ils retournent contre eux-mêmes, à travers les conduites à risque, dont les addictions, et les suicides.

Enfin, une troisième idée reçue attribue la violence des jeunes aux réseaux sociaux et aux jeux vidéo. En réalité, c'est avant tout la violence sociale et scolaire qui entraîne les « embrouilles ». Ainsi, parmi les jeunes rencontrés, très peu combinent réussite scolaire et absence de difficultés sociales, même si certains s'engagent également par solidarité amicale - sans être personnellement concernés, ils s'impliquent alors par loyauté vis-à-vis d'un ami qui est lui directement mêlé à l'embrouille.

* La recherche présentée dans cette intervention a été menée par A. Teko dans le cadre d'un contrat CIFRE auprès d'acteur·rices exerçant au sein du département de Seine-Saint-Denis.

¹ Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain - Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, 2008.

² Marwan Mohammed, « Y a embrouille ». *Sociologie des rivalités de quartier*, 2023.

³ Philippe Robert, *La question pénale*, 1984.



LES RIVALITÉS DE QUARTIERS ET VIOLENCES ENTRE BANDES DE JEUNES

De la « rixe » aux « embrouilles de cité »

Interroger les termes employés pour qualifier le phénomène s'impose, car aucun n'est aujourd'hui stabilisé dans le discours médiatique ou politique : bagarre interquartier, rixe, affrontement, descente ou embrouille coexistent, le terme de gang apparaît mais reste rare.

Le terme de rixe, s'il est de plus en plus utilisé, est avant tout véhiculé par les institutions policière et judiciaire. Il s'agit d'une **querelle violente dans un lieu public, accompagnée de menaces et de coups**¹. Cette définition reste trop large, puisqu'elle désigne aussi bien un trafic de drogue qu'un conflit interpersonnel ou une bagarre entre supporters. Cette imprécision crée un amalgame qui nuit à l'identification du phénomène, et réduit les embrouilles au seul moment de l'affrontement, sans prendre en compte les tensions qui le précèdent et les conséquences durables qui en découlent, pour les garçons impliqués comme pour les

professionnel·les, les parents, les fratries ou les ami·es. La notion d'embrouilles de cités² est donc aujourd'hui privilégiée, selon laquelle **menaces, intimidations et échanges de violence alimentent une conflictualité permanente entre des groupes affiliés à des territoires distincts, et dont la récompense, souvent liée à l'honneur ou la réputation, est purement symbolique**. La cité est ici renvoyée à la fois à l'habitat, mais également à la dimension politique de la citoyenneté, ouvrant ainsi la question du rôle que les jeunes peuvent jouer dans la prise en charge de ce phénomène. Cette conflictualité particulière concerne donc des bandes, c'est-à-dire des regroupements juvéniles informels et durables, à la dynamique transgressive et qui trouvent leur origine dans un cumul de désavantages sociaux et spatiaux.

EXEMPLE

Un exemple de confusion de différentes catégories de violences

Une chargée de projet évoque « beaucoup de rixes » liées aux rivalités de quartier. Le cas concret cité concernait en réalité un homicide commis dans un autre contexte, un conflit familial cristallisé autour d'une relation amoureuse jugée inacceptable.

Facteurs d'engagement : échec scolaire, masculinités et rapport à la mort

Le premier facteur d'engagement est social et scolaire. **L'échec scolaire constitue la principale porte d'entrée dans les parcours de déviance**, les jeunes cherchant dans le quartier une reconnaissance que l'école ne leur accorde pas. Toutefois, tous les jeunes engagés ne sont pas en échec scolaire : certains s'impliquent par solidarité avec leurs pairs.

Le second facteur est celui du genre, dont on détermine différents types de masculinités³ :

- **Hégémoniques**, modèle dominant ;
- **Complices**, hommes qui en bénéficient sans y correspondre ;
- **Subordonnées**, hommes dont l'expression de genre n'est pas reconnue comme masculine ;
- **Marginalisées**, catégorie à laquelle sont associés les jeunes de quartiers populaires.

Dès lors, les embrouilles, pour ces jeunes, constituent un espace d'expression de cette masculinité marginalisée et de l'injonction à la virilité qui y est associée.

Enfin, plutôt que de parler de banalisation de la violence, il convient d'évoquer une **plus grande habitude de la mort** chez ces jeunes. Celle-ci est liée à une culture du risque⁵ plus large, qui conduit au constat statistique que les jeunes de quartiers populaires auraient plus de risques de décéder.



Témoignage de Djibril, 14 ans

« L'embrouille compense l'échec scolaire. »



Le coût de l'injonction viriliste⁴

D'un point de vue pénal, les hommes représenteraient 96% des détenu·es, 83% des mis·es en cause, 90% des condamné·es.

En milieu scolaire, les collégiens sont impliqués dans l'immense majorité des faits de violence : 96% des violences constatées, 67% des auteur·rices identifié·es, 80% des élèves sanctionné·es, et jusqu'à 90% des violences sanctionnées à l'égard d'autrui.

Les hommes ont ainsi trois fois plus de risque de mourir avant 65 ans, du fait de comportements virilistes à risque.



Témoignage d'un jeune interrogé

« On est habitué à mourir dans les quartiers. »

¹ David Lepoutre, *Cœur de banlieue : Codes, rites, et langages*, 1997.

² Marwan Mohammed, « Y a embrouille ». *Sociologie des rivalités de quartier*, 2023.

³ Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, 2014.

⁴ Lucile Peytavin, *Le coût de la virilité*, 2021.

⁵ Maryse Esterle-Hedibel, *La bande, le risque et l'accident*, 1997.



LES RIVALITÉS DE QUARTIERS ET VIOLENCES ENTRE BANDES DE JEUNES



Focus sur la question de la sphère familiale

Si la recherche n'est pas centrée sur la question parentale, les observations de terrain indiquent que les jeunes les plus engagés, en particulier les leaders, sont fréquemment issus de familles en grande difficulté sociale. Elles sont souvent monoparentales et nombreuses, et marquées par une faible présence paternelle, y compris au sein des collectifs mobilisés contre les rivalités de quartier.

La place des filles : entre invisibilisation et exposition aux conséquences

Si les garçons restent surreprésentés sur la scène de l'affrontement, la présence des filles, bien que marginale, n'est pas nulle. Peu visibles dans les observations de terrain, elles apparaissent dans les enquêtes autour du climat scolaire, dans lesquelles 15% des élèves déclarent avoir déjà participé à un affrontement, parmi lesquelles 4% sont des filles. Cet écart traduit l'invisibilisation de leur participation, qui est également renforcée par leur propre autocensure, **l'exposition publique étant vécue comme honteuse pour elles** alors qu'elle peut être considérée comme honorifique pour les garçons.

Les rôles qu'elles s'attribuent sont moins actifs que ceux des garçons : **incitatrices, spectatrices, ou relais d'information**. Ce dernier rôle peut par ailleurs avoir des conséquences judiciaires graves et pourtant souvent minimisées par les jeunes.

Au-delà de la scène de l'affrontement, les mères, les sœurs et les amies subissent au quotidien les conséquences des rivalités de quartier. Celles-ci touchent notamment l'anxiété et la santé mentale des filles et femmes concernées, des conséquences que le seul terme de rixe ne permet pas de nommer.



Témoignages de collégiennes de 14 ans

- La première explique devoir faire des détours pour se rendre au collège, éviter certains trajets en bus, ou ne plus pouvoir se rendre à la Poste, à la pharmacie ou chez le médecin sans traverser la ville entière.
- La seconde témoigne de la pression exercée par son propre frère, qui lui interdit toute fréquentation avec des jeunes de la cité rivale, y compris pour des trajets quotidiens ordinaires.

EXEMPLE

Un exemple de conséquence

Un décès survenu en 2020 sur le terrain de recherche a donné lieu à des poursuites judiciaires contre des jeunes filles ayant transmis l'emploi du temps d'un jeune, qui a été par la suite attendu et tué aux abords de son établissement scolaire.

Les réseaux sociaux, catalyseurs de tensions

Le rôle des réseaux sociaux mérite d'être remis à sa juste place. **Prolongement du champ de la conflictualité** - organisation d'affrontements, mises en scène provocatrices -, ils peuvent également être utilisés comme **espace de régulation et d'hommage aux défunt-es**, ce qui est pourtant moins souvent souligné.

Toutefois, s'ils contribuent à attiser des tensions préexistantes, il est important de déconstruire les discours de certain-es professionnel·les pour qui la prise en charge de ces phénomènes violents leur échapperait à cause des réseaux sociaux, justifiant de cette manière une forme d'immobilisme institutionnel. En effet, les enquêtes de climat scolaire montrent que les violences en ligne ne représentent que 4% des violences déclarées par les jeunes, l'essentiel du phénomène restant bel et bien la violence physique.



Témoignages de professionnelles

- La première rapporte l'impossibilité de contenir les embrouilles dans son travail à cause de l'ampleur que leur font prendre les réseaux sociaux.
- La seconde relativise au contraire le poids des réseaux sociaux dans ces phénomènes, en rappelant qu'ils ne représentent qu'un facteur parmi d'autres (les « grands », les filles, l'école, le quartier...), et que l'embrouille ne peut pas exister sur les réseaux sans être déjà existante dans la vie réelle.



LES RIVALITÉS DE QUARTIERS ET VIOLENCES ENTRE BANDES DE JEUNES

Conclusion

Pour conclure, la question de la **prise en charge éducative** et de la **place des jeunes eux-mêmes** se pose. En effet, souvent jugé-es par les professionnel·les qui les accompagnent, qui se positionnent comme « entrepreneurs de la morale »¹, portant un jugement moral et négatif sur les jeunes et/ou leurs actions, les jeunes se retrouvent silencié-es, et leur agentivité², c'est-à-dire leur capacité à interpréter et agir sur la construction sociale de leur propre existence, est niée.



La mise à l'écart des jeunes en témoignages...

- Abouba, 14 ans, regrette que les professionnel·les ne cherchent pas à s'occuper d'eux « au-delà de l'image du collège ».
- Delphine, 17 ans, estime ne jamais avoir la possibilité de parler réellement des embrouilles avec les adultes, en dehors de l'organisation ponctuelle de minutes de silence.

Un changement de paradigme s'impose, qui conduirait à **reconnaître les jeunes comme partenaires de l'action éducative plutôt que comme seul problème**. Il s'agit ainsi de les reconnaître comme une ressource³, porteuse d'*empowerment*⁴, c'est-à-dire capable de s'autonomiser, et de les accompagner dans le développement de leur pouvoir d'agir plutôt que de le réprimer.



Témoignage de la trajectoire de Boubacar, 16 ans

Bien que présent sur la scène de l'affrontement après avoir perdu son meilleur ami, il est président d'une association junior engagée dans la lutte contre les rivalités de quartier.

Cette dynamique se heurte toutefois à l'instabilité des équipes professionnelles, à la baisse des moyens et aux rivalités institutionnelles qui produisent une désorganisation éducative globale, pendant que les acteurs associatifs, mieux à même d'agir concrètement, restent fragilisés par la concurrence des financements, alors qu'ils concourent également au rituel de deuil des familles touchées, notamment pour les mères et les sœurs.

Pourtant, des réponses apportées sur le terrain à différentes échelles montrent la pertinence de ce changement de paradigme : projets artistiques, actions sportives, de solidarité, ou encore groupes de parole et temps de commémoration. L'art y occupe une place importante, étant vecteur d'émancipation intellectuelle à travers une pédagogie du détour.



« Les jeunes de banlieue ne doivent pas être réduits encore une fois à leur situation (sociale) et par le même temps enfermés dans le silence. Ils sont aussi des acteurs qui interprètent ces situations, les définissent comme autant d'épreuves individuelles et collectives et agissent pour affronter ces épreuves. »⁵

- Didier Lapeyronnie -

Synthèse de l'intervention d'Audrey Teko, du 25 septembre 2025.

¹ Howard Becker, *Outsiders*, 1975.

² Mame Fatou Niang, *La parole aux négresses*, 2024.

³ Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, 2015.

⁴ Alain Vulbeau, *La jeunesse comme ressource*, 2001.

⁵ Préface de Didier Lapeyronnie dans *Les internés du ghetto*, Manuel Boucher, 2010.



LES RIVALITÉS DE QUARTIERS ET VIOLENCES ENTRE BANDES DE JEUNES

En résumé



Idées reçues



Non, les violences entre les jeunes ne sont pas **uniformes**.

multifactorielles et différenciées

Non, les jeunes ne sont pas **de plus en plus violents**, ni **de plus en plus jeunes**.

stabilisation de la donnée malgré leur surreprésentation médiatique

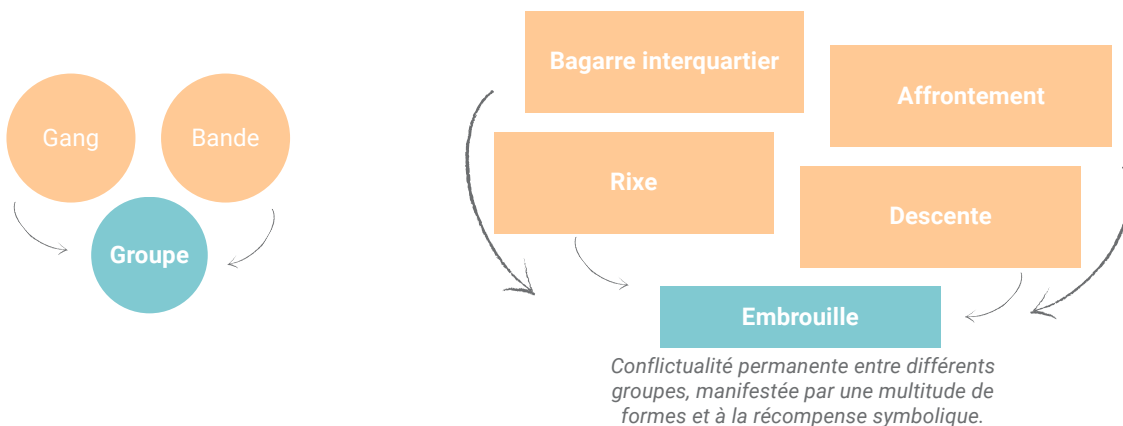
Non, les **réseaux sociaux** et les **jeux vidéo** ne sont pas **responsables** de la violence chez les jeunes.

prolongement et catalysation d'une conflictualité préexistante

L'importance des termes



La surreprésentation de termes simplifiés utilisés dans les **discours médiatiques, politiques, policiers et judiciaires** invisibilise les diversités de situations de violences et leur complexité, comprises dans le concept d'embrouille.



Pourquoi les jeunes s'embrouillent ?

1. Parce qu'ils recherchent de la **reconnaissance**.
2. Parce qu'ils subissent des **injonctions virilistes**.
3. Parce qu'ils sont **habitués à la mort**.

échec scolaire, invisibilisation sociale...

expression de la masculinité...

culture du risque, habitude...

La place des filles

Moins actives, elles contribuent de manière **invisibilisée** :

- Incitatrices
- Spectatrices
- Relais d'information

Des conséquences subies

- Anxiété, santé mentale
- Stratégies d'évitement
- Pressions, harcèlement

Et concrètement, demain ?

L'empowerment : reconnaître les jeunes comme partenaires de l'action éducative et non comme un problème à résoudre.

1. **Nommer avant d'agir**. Dire précisément de quoi il s'agit - un conflit interpersonnel, un trafic, une embrouille de cité - pour y apporter une réponse différenciée exempte d'amalgame.
2. **Ouvrir un temps de parole hors du deuil**. Proposer un cadre de parole régulier, en dehors de l'urgence de la gestion de crise et des temps de commémoration.
3. **Au-delà de l'écoute, donner une place**. Associer les jeunes à la construction des réponses.



LES RIVALITÉS DE QUARTIERS ET VIOLENCES ENTRE BANDES DE JEUNES

Ressources complémentaires



- Becquet, V. (dir.) (2021). **Des professionnels pour les jeunes : Sociologie d'un monde fragmenté**. Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.becqu.2021.01>
- Boucher, M. (2010). **Les internés du ghetto : Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire**. Éditions L'Harmattan.
- Debarbieux, É. (2008). **Les Dix commandements contre la violence à l'école**. Odile Jacob. <https://shs.cairn.info/les-dix-commandements-contre-la-violence-a-l-ecole--9782738121578?lang=fr>
- Guth, S. (2015). **Saul Alinsky. Conflit et démocratie locale**. Éditions L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Honneth, A. (2011). **Les luttes pour la reconnaissance**. In *Philosophies et pensées de notre temps*, Bedin, V. (2011), Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.colle.2011.01.0101>
- Lapeyronnie, D. et Courtois, L. (2008). **Ghetto urbain : Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui**. Robert Laffont. <https://doi.org/10.3917/rola.lape.2008.01>
- Lepoutre, D. (1997). **Cœur de banlieue : Codes, rites, et langages**. Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.lepou.1997.01>
- Marlière, É. (2005). **Jeunes en cité : Diversité des trajectoires ou destin commun ?** Éditions L'Harmattan.
- Martin, G. (2013). **Des capuches et des hommes. Trajectoires de « jeunes de banlieues »**. Coll. Essai, Idées économiques et sociales, 174(4), 79-79. <https://doi.org/10.3917/idee.174.0079>
- Mohammed, M. (2011). **La formation des bandes : Entre la famille, l'école et la rue**. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.moham.2011.01>
- Moignard, B. (2008). **L'école et la rue : fabriques de délinquance**. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.moign.2008.01>
- Mucchielli, L. et Le Goaziou, V. (2009). **La violence des jeunes en question**. Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.legoa.2009.01>
- Muchembled, R. (2012). **Une histoire de la violence : De la fin du Moyen Âge à nos jours**. Le Seuil. <https://shs.cairn.info/une-histoire-de-la-violence--9782020818452?lang=fr>
- Pôle ressources (2021). **Rivalités entre quartiers : intervention de Marwan Mohammed**. Podcast. <https://www.lepoleressources.fr/rivalites-entre-quartiers-intervention-de-marwan-mohammed/>
- Pôle ressources (2023). **Des jeunes s'engagent dans une expérimentation pour déconstruire les mythes du trafic**. Fiche expérience. [[accès à la ressource](#)] [[accès au kit pédagogique](#)]
- Pôle ressources (2023). **Éclairages sur les révoltes urbaines**. Dossier de presse. <https://www.lepoleressources.fr/eclairages-sur-les-revoltes-urbaines/>
- Pôle ressources (2025). **Rivalités de quartiers et violences entre bandes de jeunes : intervention d'Audrey Teko**. Synthèse. [[accès à la ressource](#)]
- Sirota, R. (2005). **L'enfant acteur ou sujet dans la sociologie de l'enfance - Évolution des positions théoriques au travers du prisme de la socialisation**. In G. Bergonnier-Dupuy, *L'Enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille*, pp. 33-41, Éd. Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.bergo.2005.01.0033>
- Talpin, J. (2020). **Bâillonner les quartiers - Comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires**. Éd. Rue des Etapes.



LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : DU HARCÈLEMENT AU CYBERSEXISME

Éclairage sociologique

Éléments de l'intervention croisée de Sigolène Couchot-Schiex et Youness Rsaissi, du 27 novembre 2025

Présentation des intervenant-es

Sigolène Couchot-Schiex est enseignante et chercheuse en sciences de l'éducation et de la formation, membre du laboratoire EMA - École, Mutations, Apprentissages - à CY Cergy Paris Université. Ses domaines d'expertise sont tournés vers la formation à l'égalité des sexes et des sexualités à l'école et dans les pratiques physiques et sportives, ainsi que vers la socialisation de la jeunesse à travers les rapports sociaux de genre.

Youness Rsaissi est docteur en sciences de l'éducation et de la formation, et éducateur spécialisé. Il possède une expérience significative en prévention spécialisée et en protection de l'enfance. Ses domaines d'expertise sont tournés vers les violences scolaires, le harcèlement et le cyberharcèlement, qu'il étudie au prisme du genre à travers la socialisation numérique et les usages des réseaux sociaux chez les jeunes.

Introduction

Dans un contexte où les usages numériques occupent une place centrale dans la socialisation des jeunes, les formes de violences vécues en milieu scolaire évoluent et se transforment. Elles ne peuvent plus être pensées indépendamment de leur prolongement en ligne, puisque le harcèlement, dans ses formes les plus classiques, se poursuit désormais sur les réseaux, où il peut prendre des formes spécifiques, notamment sexistes.

Les conclusions des trois enquêtes de terrain* présentées ici ont pour objectif de donner des clés de lecture aux

professionnel·les pour identifier et analyser ces mécanismes, en particulier ceux qui contribuent au maintien d'un ordre sexué dans l'entre-soi adolescent, en ouvrant des pistes de réflexion pour agir sur les pratiques éducatives et sociales, afin de :

- **Comprendre** les logiques sociales derrière les usages numériques ;
- **Identifier** les scripts genrés et mécanismes de cybersexisme ;
- **S'outiller** pour prévenir et accompagner.

État des lieux : climat scolaire et cyberviolences

Le climat scolaire¹ désigne la perception ressentie par les membres de la communauté éducative - élèves, personnels et parents - concernant leur expérience au sein de l'établissement scolaire. Cette dynamique globale se construit à l'intersection de plusieurs dimensions majeures, à savoir la qualité des relations interpersonnelles, le sentiment de justice scolaire et de sécurité et l'environnement physique et pédagogique.

Tel qu'il est perçu par les jeunes, il présente un paradoxe frappant. En effet, une large majorité des élèves interrogé·es - autour de 9 sur 10 - déclare apprécier son établissement scolaire, et y entretenir des relations positives avec ses pairs. **Ce constat globalement favorable coexiste pourtant avec une fréquence rapportée élevée de microviolences**, au premier rang desquelles se trouvent les insultes portant sur l'apparence physique, notamment sur le poids et la taille. Ces comportements ne restent pas circonscrits à l'enceinte scolaire, puisqu'ils se prolongent en effet sur les plateformes numériques fréquentées par les jeunes, comme TikTok ou Instagram.



6 élèves sur 10 se déclarent témoins de ce type d'insultes sur l'apparence, quand plus de 8 élèves sur 10 déclarent en avoir été victimes directes.

Une préoccupation supplémentaire concerne le contact des jeunes à la pornographie, par l'intermédiaire d'une exposition, consentie ou non, à des « sextos », des fenêtres intempestives - pop-up - sur certains sites internet ou encore des captures d'images dénudées qui sont ensuite diffusées sans consentement. Ce dernier phénomène, en nette augmentation au collège, touche davantage les jeunes filles que les garçons.

Ainsi, **les constats se complexifient encore lorsqu'on isole la variable de genre**. En effet, les relations filles-garçons s'en retrouvent donc perçues comme sensiblement moins positives, un ressenti particulièrement marqué pour les filles. Celles-ci semblent en effet davantage exposées, tant dans la vie réelle que dans les espaces de vie numérique.

* Une enquête quantitative sur le climat scolaire conduite en ligne, un travail qualitatif ethnographique et netnographique incluant des focus groupes, et une analyse des interactions sur le réseau social TikTok.

¹ Éric Debarbieux, *Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration*, 2012.



LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : DU HARCÈLEMENT AU CYBERSEXISME

Cette surexposition prolonge un **sexisme ordinaire**¹, déjà présent dans les interactions face-à-face, vers l'espace numérique, mettant en évidence un phénomène latent de cybersexisme, forme de cyberharcèlement² incluant une dimension sexiste.



Environ 5 élèves sur 10 déclarent avoir déjà été victimes de violences sexistes, sexuelles ou homophobes « pour rire » au collège. Environ 2,5 élèves sur 10 déclarent avoir subi ces violences dans le prolongement de leur vie numérique via les réseaux sociaux.

Les mécanismes à l'œuvre

Les logiques repérées dans les usages numériques des jeunes ne sont pas étrangères à celles qui structurent le reste de leur vie sociale. Elles reproduisent ainsi des rapports déjà existants, parfois de manière amplifiée.

L'apprentissage du numérique³ se fait principalement par tâtonnement, au contact des pairs, dans un contexte où une large majorité des collégien·nes disposent déjà d'un téléphone portable à usage personnel - environ la moitié en possède un dès la classe de CM1-CM2. Dans ce contexte, les espaces numériques deviennent des lieux d'expérimentation et d'apprentissage, offrant aux jeunes adolescent·es une nouvelle forme d'autonomie. Ces outils fonctionnent alors comme les **témoins d'un rite de passage vers une socialisation plus mature**, associée à la recherche d'indépendance et, progressivement, à la découverte de la sexualité.

Les jeunes connaissent d'ailleurs les risques associés à l'exposition de soi et disent les assumer. Cette lucidité mérite ainsi d'être soulignée : **le défaut n'est pas tant une méconnaissance des risques qu'un accompagnement adulte souvent absent au moment où des risques se concrétisent.**



Témoignage de Diana, élève de 4^e

« Quand une photo est postée sur internet, ça veut dire que ça va être l'enfer. Elle va recevoir des insultes, peut-être même des menaces. Ça peut aller loin, ça peut être très dangereux. »

Un **capital social symbolique se joue**, avec en arrière-plan la recherche de popularité et de prestige au sein du groupe, qui structure une large part des interactions numériques entre jeunes.



40% des élèves interrogé·es considèrent que la popularité est importante.

Cette quête de reconnaissance prend des formes concrètes et peut encourager certains comportements à risque, en lien avec la gestion de l'image et la réputation en ligne :

Cette vulnérabilité aux usages numériques est également renforcée par l'anonymat permis par ces plateformes, qui renforce la violence et le sentiment d'impunité des auteur·rices, qui ne peuvent pas toujours être identifié·es. Cela contribue ainsi à un **contrôle social exercé par les pairs**, aussi bien de la part des garçons que des filles et dans des proportions comparables, ce qui déconstruit par ailleurs l'idée reçue selon laquelle les filles ne seraient jamais autrices de ce type de violences. Les adultes, loin d'être extérieurs à ce processus, y participent parfois, contribuant malgré eux au maintien de normes genrées.

- Une **exposition de soi valorisée**, qui peut conduire à une forme de survalorisation truquée - *se faire en quelque sorte passer pour quelqu'un d'autre* ;

EXEMPLE

Envoyer des photos de soi dans une voiture de luxe, un environnement paradisiaque...

- Un **e-marchandage** qui peut conduire à une forme de négociation où un·e jeune « achète » les services d'autres élèves pour renforcer sa valeur numérique - *fausser en quelque sorte sa popularité en faisant croire que l'on a beaucoup d'amis ou d'abonné·es.*

EXEMPLE

Négocier des « like » sur ses publications, se faire suivre par des personnes non fréquentées dans la « vraie » vie...

Ces pratiques concernent tous les niveaux de classe, et touchent plutôt les garçons.

Ce sont une fois de plus les normes de genre qui structurent le plus en profondeur ces interactions, prolongeant dans l'espace numérique des exigences déjà présentes par ailleurs dans la société. Ces exigences diffèrent nettement selon le genre, et encouragent des normes hétérosexualisées, en dressant des modèles idéalisés et souvent inatteignables auxquels les jeunes tentent de se conformer :

- Pour les jeunes filles, elles recouvrent des standards d'apparence et d'attitude aimable et calme. Elles doivent apparaître désirables tout en veillant à leur **réputation et respectabilité** ;
- Pour les jeunes garçons, il s'agit de standards liés à la **masculinité** et à la **virilité**, renvoyant à la force physique et à la prise de risque. Ils doivent démontrer un appétit sexuel et une forme de mainmise, réalisée ou fantasmée, sur le corps et l'intimité des filles.

Cette intériorisation du (cyber)sexisme⁴ s'opère de façon à la fois active et passive, en situation sociale, sous l'effet de pressions inconscientes. Elle peut ainsi être définie comme **le mécanisme d'une idéologie de déclassement des individus sur le critère du sexe féminin, qui s'étend aux orientations sexuelles et aux identités de genre.**

¹ Brigitte Grévy, *Petit traité contre le sexisme ordinaire*, 2009.

² Catherine Blaya, *Les ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*, 2013.

³ Anne Cordier, *Grandir connectés : les adolescents et la recherche d'information*, 2015.

⁴ Sigolène Couchot-Schiex et Gabrielle Richard, *Cyberviolences de genre. Définir et rendre compte du cybersexisme dans les pratiques numériques adolescentes*, 2021.



LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : DU HARCÈLEMENT AU CYBERSEXISME

Une journée-type : ce que révèle le récit fictionnel

Pour donner à voir concrètement comment s'articulent ces mécanismes dans le quotidien d'un établissement, une trame narrative fictionnelle a été construite à partir d'une condensation ethnographique. Elle ne relate pas un cas réel mais rassemble, en une journée, de multiples scènes observées sur le collège ayant servi de terrain d'enquête.

On y suit un jeune garçon et deux jeunes filles dont les enjeux de visibilité numérique se font au détriment les un·es des autres (moqueries, rumeurs...), et dont les évolutions numériques donnent lieu à une scène de correction dans la « vraie vie », mise en scène pour les réseaux.



Une journée-type : le récit fictionnel d'Ali, Camélia et Lina

Le schéma ci-contre illustre heure par heure un récit fictif mettant en scène trois collégien·nes, dont les journées, mises côte à côte, éclairent des mécanismes différents. Ces derniers sont mis en regard avec chaque scène vécue par les différent·es protagonistes.

Ali occupe la position la plus visible. Sa réputation se joue en ligne, dans le décompte des vues et des « like » : sa story n'est pas un divertissement, il s'agit d'un capital social qu'il doit défendre. Chaque atteinte à son image - un détournement anonyme, une moquerie reprise par d'autres - appelle une réponse, qui doit elle-même être vue. C'est ce qui le conduit à mobiliser les codes de la domination masculine, en utilisant des « dossiers », en l'occurrence des images intimes, comme instrument de chantage. Ali n'est pas un profil déviant isolé : il applique avec zèle les standards de virilité qui lui sont adressés.

Camélia subit la sanction genrée. Une vidéo d'elle en train de danser circule et suffit à la disqualifier. Ce qui aurait alimenté un prestige, chez un garçon, devient pour elle une atteinte à sa respectabilité - c'est le mécanisme du slut-shaming. Ce stigmat, une fois installé, ne se discute plus. Il se propage au contraire par la rumeur et se traduit dans l'espace physique du collège, jusqu'à la table de cantine où elle mange seule. Camélia est la démonstration faite aux autres filles de ce qu'elles attend.

Lina est celle qui a compris la leçon. Ses observations de la situation de Camélia lui indiquent la conduite à tenir : plutôt que de risquer d'être la cible, elle se place du côté de celles et ceux qui rient, en relayant et en tournant en dérision la story d'Ali. Cette stratégie de retournement du stigmat la protège dans un premier temps, avant de se retourner contre elle. Ainsi, prise dans une négociation où sa réputation est l'enjeu, elle se rend seule au rendez-vous donné, par peur d'être jugée par les adultes autant que par ses pairs.

Ce qui se joue entre elles et lui n'est pas une histoire de personnes, mais un système de positions. Aucune des trois ne peut se retirer du « jeu » sans en payer le prix : Ali perdrait la face, Camélia est déjà disqualifiée, et Lina ne se protège qu'en y participant. L'élément déclencheur n'est pas le numérique en lui-même, mais la circulation entre ces différents espaces - ce qui se dit en ligne se règle dans la cour, ce qui se passe dans la cour est remis en ligne pour être vu.

Si l'adulte est présent à chaque étape, il ou elle est hors-sujet, voyant un téléphone confisqué, un carnet oublié ou un retard, là où se joue une question de survie sociale pour les adolescent·es concerné·es.

Ce récit met en évidence un décalage de temporalité et de grille de lecture entre le monde adulte, régi par la morale, les règles scolaires et le contrôle parental, et le monde adolescent, structuré par la visibilité, la peur d'être invisible et des normes genrées. Dans cette logique, cacher son téléphone ne relève pas de la triche mais vise à éviter une coupure sociale, là où l'école ne verra souvent qu'un·e élève en retard et sans carnet, sans prendre en compte les humiliations, moqueries voire même conflits domestiques qui auront précédé cette situation.

Les adolescent·es concerné·es ne recherchent pas la célébrité mais l'assurance d'être vu·es, et donc d'exister au sein de leur groupe de pairs.

Cette situation montre que plusieurs facteurs peuvent conduire à des situations de mal-être ou à des comportements à risque : le besoin de reconnaissance, la gestion de la visibilité en ligne ou encore le maintien d'une réputation. L'absence d'accompagnement adulte conduit alors les jeunes à construire seul·es leurs pratiques numériques, accentuant leur vulnérabilité.

Ainsi, ce que le regard moral de l'adulte réduit parfois aux écrans et à l'addiction masque en réalité un enjeu plus profond, celui d'une identité reconnue par les pairs, qui nécessite l'accompagnement d'adultes en capacité de comprendre les codes numériques et genrés auxquels elle se réfère.

Notes du schéma ci-contre :

¹ Margot Goblet et Fabienne Glowacz, *Le slut shaming : étude qualitative d'une forme de sexisme ordinaire dans le discours et les représentations d'adolescents*, 2021.

² Erving Goffman, *Stigmat : les usages sociaux des handicapés*, 1975.

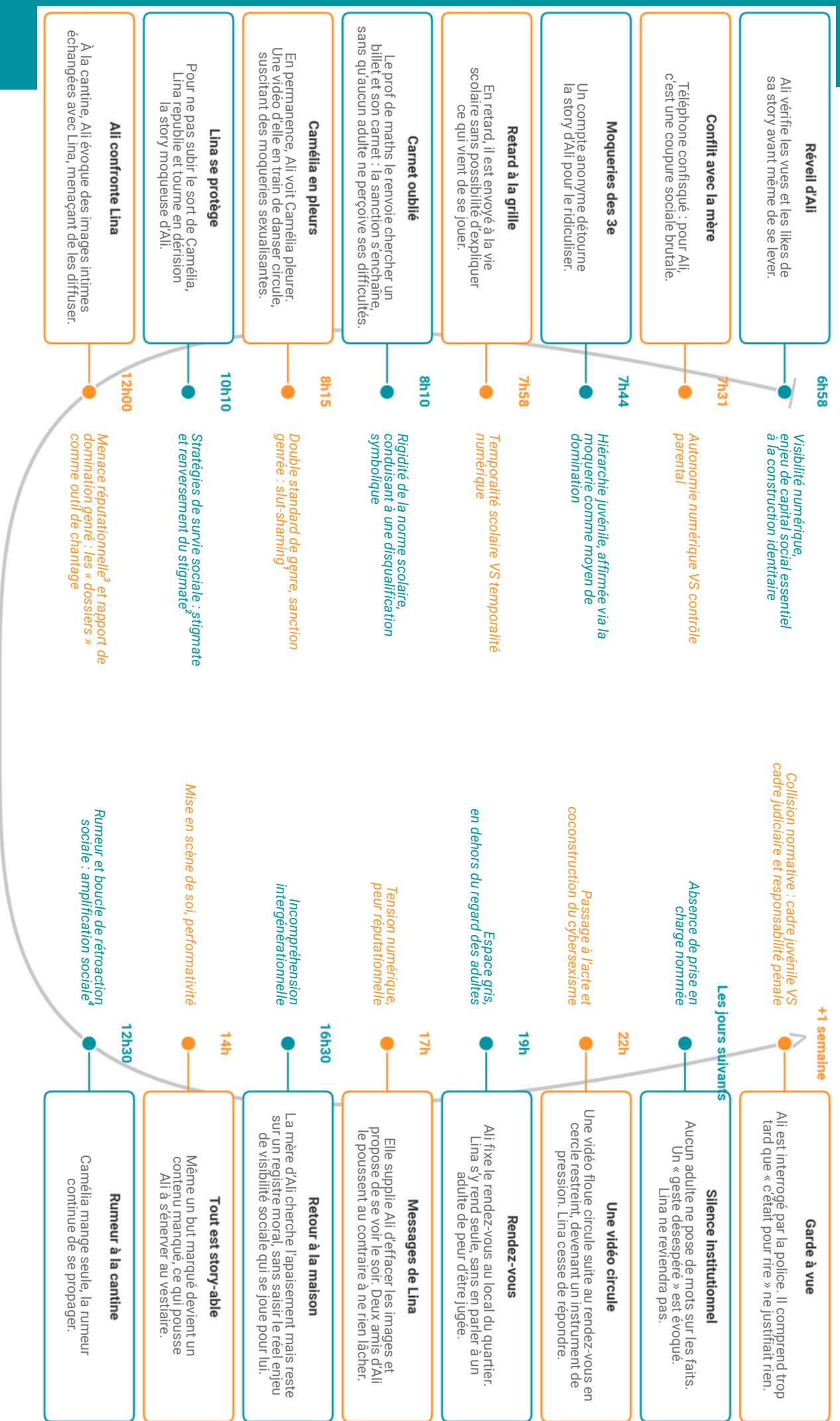
³ Margot Déage, « Avoir une réputation » Étude du (cyber)harcèlement scolaire comme risque réputationnel genré, 2020.

⁴ Jean-Noël Kapferer, *Rumeurs : le plus vieux média du monde*, 1987.



Une journée-type : le récit fictionnel d'Ali, Camélia et Lina

Condensation ethnographique — collège REP+, 2018-2022 — les faits ne racontent pas un cas réel



LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : DU HARCÈLEMENT AU CYBERSEXISME

Le rôle des adultes : entre accompagnement et prévention

Deux constats structurent la réflexion sur le rôle des adultes. D'une part, les jeunes concerné-es rencontrent des difficultés à se positionner entre les différent-es adultes qui les entourent - famille, école, autres professionnel·les -, et sont souvent réticent·es à l'idée de se confier, notamment lorsqu'ils et elles craignent d'être jugé·es ou de voir la situation leur échapper. D'autre part, les adultes ont du mal à comprendre et à déconstruire les mécanismes genrés qui sous-tendent ces violences et cyberviolences. Cette double difficulté place l'accompagnement des adultes comme un levier essentiel de prévention : **s'intéresser à ce qui se passe réellement dans la vie des jeunes constitue un moyen efficace de prévenir des comportements à risque** plus larges, qu'il s'agisse de conduites suicidaires ou d'automutilations.

Quatre axes de travail se dégagent alors pour mieux accompagner les jeunes à cette socialisation numérique :

- Sensibiliser à **l'égalité entre les filles et les garçons**, et en particulier aux mécanismes qui construisent les idéologies sexistes ;
- Travailler **l'éducation aux médias**, pour permettre le développement de l'esprit critique et favoriser la compréhension des risques, les habitudes de vérification de l'information et plus largement un usage plus responsable des outils numériques ;
- Développer une **éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle** qui s'adapte aux réalités de la vie numérique au lieu de les ignorer ;
- Renforcer la **présence adulte et la communication sur les plateformes fréquentées par les jeunes**, plutôt que de se limiter aux canaux institutionnels classiques.

Pour conclure, rappelons que les violences scolaires et numériques ne relèvent pas de comportements isolés. Elles s'inscrivent dans des logiques sociales profondément ancrées, qui sont notamment liées aux normes de genre et aux dynamiques de groupe. **Le cybersexisme apparaît ainsi comme le prolongement, dans les espaces numériques, d'inégalités déjà présentes dans la société.** Face à ces constats, le rôle des adultes apparaît déterminant, puisque mieux comprendre les pratiques numériques des jeunes, leurs codes et leurs enjeux, constitue une condition essentielle pour les accompagner efficacement. Il s'agit de ne pas banaliser ces violences, mais de les intégrer au contraire dans des politiques de prévention plus globales, articulant éducation au numérique, égalité entre les sexes et soutien aux jeunes dans leurs expériences sociales et relationnelles.

La question du contrôle parental¹ illustre parfaitement la limite d'une réponse purement technique à ces enjeux. La plupart des jeunes l'acceptent dans un premier temps, car il conditionne souvent l'obtention du téléphone. Mais à mesure qu'ils et elles cherchent à investir les espaces fréquentés par leurs pairs, les stratégies de contournement se multiplient, en s'appuyant sur de nombreux tutoriels en ligne qui expliquent comment désactiver le contrôle parental sans que les parents s'en aperçoivent.

Un contrôle mis en place sans explication préalable finit ainsi par produire l'inverse de l'effet recherché, et les parents se croient informé·es alors que le dispositif est déjà neutralisé. C'est pourquoi le paramétrage doit être précédé d'un temps de négociation et de dialogue, à la manière de l'apprentissage du code de la route où l'interdiction seule ne suffit pas sans l'explication du risque encouru. Une piste concrète, expérimentée sur le terrain, consiste pour l'adulte **à créer son propre compte sur la plateforme utilisée par le ou la jeune, et à l'accompagner ainsi dans cette découverte plutôt que de se contenter d'en surveiller les usages à distance.** Le parent devient alors une forme de « pseudo-amie », en mesure d'échanger sur ce que le ou la jeune y voit et y vit.



« Non, les violences et les cyberviolences sexistes et sexuelles ne doivent pas être considérées comme des pratiques normales de socialisation et des rapports sociaux de sexe, ni un passage obligé de l'apprentissage des relations entre jeunes. »

- Sigolène Couchot-Schiex et Youness Rsaissi -

*Synthèse de l'intervention de Sigolène Couchot-Schiex et Youness Rsaissi,
du 27 novembre 2025.*



LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : DU HARCÈLEMENT AU CYBERSEXISME

En résumé



Idées reçues



Non, le cybersexisme n'est **pas qu'une affaire d'écrans**.

prolongement en ligne d'un sexisme ordinaire déjà présent dans les interactions en face-à-face

Non, les filles n'en sont **pas seulement les victimes**.

contrôle social par les pairs exercé dans des proportions comparables par les filles et par les garçons

Non, les jeunes **ne méconnaissent pas les risques**.

manque de la présence adulte au moment où le risque se concrétise

Le mécanisme en quatre étapes

Le numérique ne crée pas ces logiques : il les prolonge et les amplifie. Rien n'existe en ligne sans préexister dans la vie réelle.

1. Être vu-e

visibilité en ligne comme capital social

2. S'exposer

survalorisation de soi

3. Se conformer

normes de genre différenciées et inatteignables

4. Être sanctionné-e

slut-shaming pour les filles, injonction viriliste pour les garçons

Deux poids, deux mesures... Des injonctions différenciées selon le genre



- « Aimable et calme », désirable tout en restant respectable
- Doit préserver sa réputation en permanence, sans s'exposer

- Valorisation de la force physique, de la prise de risque et de l'exposition de soi
- Mainmise réelle ou fantasmée sur le corps des filles



Et concrètement, demain ?

Comprendre les codes numériques et genrés avant de vouloir les encadrer.

- 1. Aller voir plutôt que surveiller.** Créer son propre compte et accompagner les jeunes plutôt que contrôler à distance des usages qu'on ne connaît pas.
- 2. Expliquer la règle avant de l'appliquer.** Négocier le paramétrage comme on apprend le code de la route plutôt qu'imposer un contrôle parental sans explication.
- 3. Regarder au-delà de l'incident.** Chercher à comprendre les causes d'un événement plutôt que sanctionner la seule conséquence visible (retard, carnet oublié...).

Ressources complémentaires



- Boyd, D. (2016). **C'est compliqué : les vies numériques des adolescents**. Éditions C&F.
- Clair, I. (2008). **Les jeunes et l'amour dans les cités**. Éditions Armand Colin.
- Couchot-Schiex, S. et Moignard, B. (2020). **Jeunesse, genre et violences 2.0 : Des filles et des garçons face aux cyberviolences à l'école**. Éditions L'Harmattan.
- Pôle ressources (2025). **Les violences en milieu scolaire : du harcèlement au cybersexisme - Intervention de Sigolène Couchot-Schiex et Youness Rsaissi**. Synthèse. [accès à la ressource](#)
- Rey-Robert, V. (2019). **Une culture du viol à la française. Du « trousseage de domestique » à la « liberté d'importuner »**. Éditions Libertalia.



LE CONTRÔLE COERCITIF AU CŒUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Éclairage sociologique

Éléments de l'intervention d'Andreea Gruev-Vintila, du 12 février 2026

Présentation de l'intervenante

Andreea Gruev-Vintila est docteure en psychologie sociale, maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université Paris Nanterre. Autrice du premier ouvrage de référence en français sur le contrôle coercitif¹, ses principaux sujets de recherche se rapportent aux processus psychosociaux, ainsi qu'à l'impact et à la sanction sociale et juridique des violences au sein des sociétés contemporaines. Reconnue à l'international comme experte de la violence domestique, elle a contribué à l'introduction et à la diffusion du concept de contrôle coercitif en France, en articulant trois axes de recherche : l'analyse psychosociale du contrôle coercitif dans la violence conjugale et domestique, les implications juridiques de sa reconnaissance et son impact sur les enfants covictimes.

Introduction

L'intérêt de la chercheuse pour le contrôle coercitif trouve son origine dans des travaux antérieurs consacrés aux mouvements radicalisés, menés au moment des attentats terroristes de 2015, qui ont fait émerger un constat : **une violence qui se manifeste dans l'espace public suscite une mobilisation collective forte, là où les violences intra-familiales à l'encontre des femmes et des enfants, reléguées à l'espace privé, mobilisent beaucoup moins**, alors même que les chiffres qui les caractérisent sont plus importants. Ce décalage entre l'ampleur du phénomène et la faiblesse de la réponse collective apportée constitue le point de départ de la réflexion proposée.

Les violences intrafamiliales restent en effet largement perçues comme relevant de la sphère privée. Elles sont portées par une représentation sociale qui appréhende les violences physiques entre adultes, réduit la violence conjugale à un « conflit » devenu houleux, et tend à inverser la responsabilité de l'acte, en l'imputant au mauvais caractère de la femme, comme dans l'exemple du féminicide d'Alexia Fouillot, tuée par son conjoint Jonathann Daval.

EXEMPLE

L'exemple du féminicide d'Alexia

La victime, dépeinte par l'accusé et les médias comme écrasante, ayant un caractère difficile, a pu être présentée comme responsable d'avoir « provoqué » sa propre mort.

Ces violences relèvent pourtant pleinement de la question des droits fondamentaux². Elles constituent en effet un phénomène massif et structurel, qui trouve son point d'ancrage dans des inégalités entre les femmes et les hommes, et non une succession de situations individuelles.

Ces violences sont aujourd'hui reconnues comme une violation des droits humains. Il est également reconnu que les enfants témoins subissent eux-mêmes un préjudice³, et que les auteurs peuvent instrumentaliser les enfants pour exercer un contrôle sur leur conjointe ou ex-conjointe, comme ils le font avec les animaux de compagnie⁴, l'entourage de la victime et les professionnel·les.



« Reconnaissant que la violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation, [la Convention d'Istanbul] demande aux États de mettre en œuvre des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et de favoriser l'autonomisation des femmes. Il ne s'agit pas de traiter les femmes comme des victimes impuissantes, mais de leur donner la capacité de reconstruire leur vie. »

- Convention d'Istanbul -

La directive européenne (UE) 2024/1385 du 14 mai 2024...

- (11, 21 sur le cyberharcèlement) Nomme le **contrôle coercitif** ;
- (13) « Les **enfants** témoins de violence domestique subissent généralement un préjudice psychologique et émotionnel direct qui a des effets sur leur développement et ils risquent davantage de souffrir de troubles sur le plan physique et mental, à court et à long termes. La reconnaissance du fait que les **enfants** qui ont subi un préjudice directement causé par le fait d'avoir été témoins de violence domestique sont eux-mêmes des victimes marque une étape importante dans la protection des **enfants** qui souffrent à cause de la violence domestique. »

¹ Andreea Gruev-Vintila, *Le contrôle coercitif : au cœur de la violence conjugale*, 2023.

² Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite « Convention d'Istanbul », du 11 mai 2011.

³ Directive 2024/1385 de l'Union européenne, du 14 mai 2024.

⁴ Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), *Quand les animaux de compagnie deviennent otages des violences conjugales*.



LE CONTRÔLE COERCITIF AU CŒUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

- (39) « Parmi les situations nécessitant une attention particulière (...) le risque potentiel que des **enfants** soient utilisés pour exercer un contrôle sur la victime, les risques pour les victimes handicapées et l'utilisation **d'animaux de compagnie** pour faire pression sur la victime. Le degré de **contrôle** exercé par l'auteur de l'infraction ou le suspect sur la victime, psychologiquement ou économiquement, devrait également être pris en compte. »

Face à ces constats, l'émancipation des femmes constitue un levier essentiel pour lutter contre le contrôle coercitif, comme l'est le retrait des moyens laissés à disposition des auteurs. Il ne s'agit pas de traiter les femmes victimes comme des victimes impuissantes, mais de leur donner les moyens de reconstruire leur vie et leur autonomie.

Le contrôle coercitif : origines et mécanismes

Le contrôle coercitif désigne un ensemble de comportements déployés dans le but de dominer une personne et de la priver de sa liberté. Il ne se limite pas à la violence physique. Il combine en effet isolement social, surveillance, dénigrement, contrôle des ressources, privation de nourriture ou de sommeil, contrôle exercé sur la parentalité, menaces et intimidation. Au-delà de la peur qu'il insinue chez la victime, il vise à :

- Limiter progressivement son autonomie ;
- Réduire ses possibilités d'action ;
- Créer une **dépendance** ;
- Rendre toute **résistance difficile**, voire impossible.

Quelques exemples tirés de la jurisprudence...

- **Monsieur empêche Madame de se servir librement dans le réfrigérateur.**

Privation de nourriture portant atteinte à sa liberté et constituant une entrave à ses capacités parentales et au lien mère-enfant, en l'empêchant de se nourrir correctement.

- **Monsieur empêche Madame de dormir la nuit.**

Privation de sommeil qui génère un épuisement qui peut, à terme, lui faire perdre son emploi.

Le concept trouve sa source dans l'étude du stress des aviateurs américains de retour des camps de prisonniers pendant la guerre de Corée. La question qui s'est posée a

Quelques chiffres clés¹

- En France, environ **250.000 victimes de violences intrafamiliales** sont enregistrées chaque année, alors que seulement une victime sur six dépose plainte.
- Le phénomène est fortement genré, puisque **86% des victimes de violences conjugales** sont des femmes, et **97,5% des personnes condamnées pour contrôle coercitif** sont des hommes.
- Dans **70%** des situations, l'auteur des violences a des enfants avec la victime.
- Environ **4 millions** d'enfants seraient concerné·es par ces violences, en tant que **covictimes, victimes ou témoins**.

été : pourquoi ont-ils *collaboré* avec l'ennemi ?² Les premières recherches ont porté sur des techniques de *lavage de cerveau*, mais très vite, la question s'est orientée pour savoir comment les tortionnaires ont fait pour obtenir leur soumission (pression psychologique, isolement, privations, manipulation...). Il aura fallu près de cinquante ans pour établir que les agresseurs de violences intrafamiliales déploient des techniques de nature comparable.

La transposition de ce cadre d'analyse au champ des violences conjugales³ propose de comprendre ces dernières non comme une succession d'agressions mais comme une entreprise de captivité, portant atteinte aux droits humains fondamentaux et aux libertés des victimes.

L'isolement apparaît le plus souvent comme le point de départ des mécanismes de contrôle coercitif : l'auteur des violences éloigne progressivement la victime de son environnement social et des personnes susceptibles de la soutenir - famille, ami·es, collègues, professionnel·les... -, ce qui diminue ses possibilités de soutien, affaiblit sa résistance, renforçant ainsi le pouvoir de l'agresseur. **Ce ne sont donc pas les victimes qui cessent de lutter, ce sont les auteurs qui les en empêchent.**

Vis-à-vis des tiers, ces mécanismes s'appuient sur une **stratégie du discrédit**, dans laquelle l'auteur cherche à montrer la victime comme incapable, instable, excessive ou peu crédible. En particulier, l'attaque du lien mère-enfant vise à la décrédibiliser devant les enfants, l'entourage et les professionnel·les, contribuant à l'éloigner de tout soutien et installant ainsi chez elle l'idée que personne ne la croira.

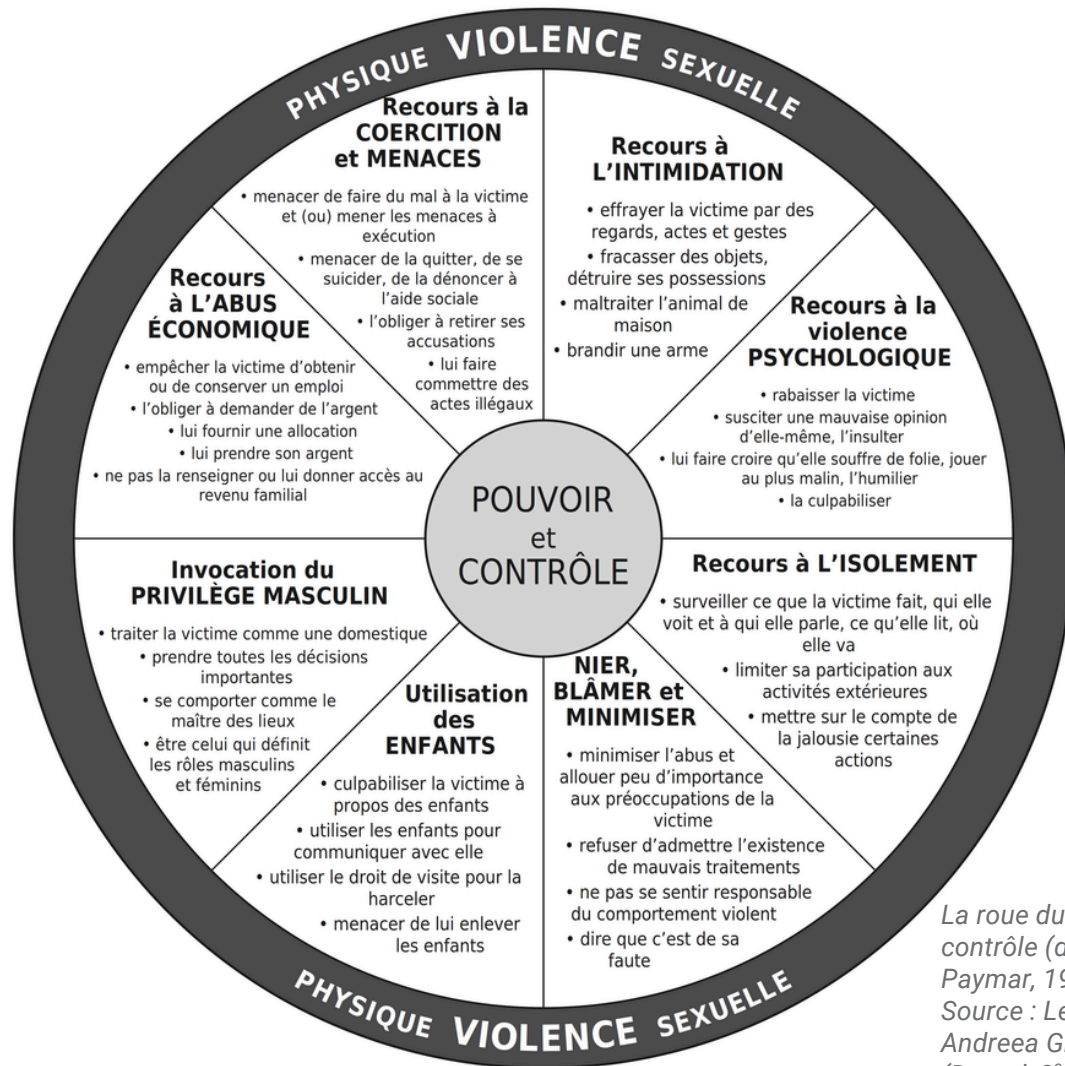
¹ Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMI) et Fédération nationale solidarité femmes (FNSF).

² Albert Biderman, *Chart of Coercition*, 1957.

³ Evan Stark, *Coercive Control : How Men Entrap Women in Personal Life*, 2007.



LE CONTRÔLE COERCITIF AU CŒUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



La roue du pouvoir et du contrôle (d'après Pence & Paymar, 1985).

Source : Le Contrôle coercitif, Andreea Gruev-Vintila (Dunod, 2^e éd., 2026).

Conséquences pour les victimes

Chez les adultes, le contrôle coercitif produit des effets multiples sur la santé psychique, physique et sociale des personnes qui le subissent. Celles-ci présentent des similitudes importantes avec l'expérience vécue par des victimes d'autres formes de domination prolongée, comme les victimes de sectes, les otages ou encore les prisonniers de guerre.

Ainsi, les **violences et humiliations répétées, durables et exercées dans ce type de relation de dépendance peuvent entraîner un état de stress post-traumatique complexe**, distinct du stress post-traumatique dit simple, qui est la conséquence d'un acte isolé¹ : le contrôle coercitif produit une dévalorisation de l'image de soi, génère des difficultés à (re)construire des relations de confiance, isolement relationnel, ainsi que les effets physiques du stress chronique, de la privation de sommeil ou de nourriture ou de l'épuisement psychologique. Il est essentiel de reconnaître que ce sont des conséquences du contrôle coercitif, de l'arrêter en retirant autant que possible les moyens et opportunités employés par l'agresseur pour le poursuivre, et de soutenir la victime de manière adaptée.

Chez les enfants, il reste important de rappeler que tout enfant exposé aux violences intrafamiliales est une victime à part entière, même s'il n'en est pas la cible directe. En effet, ces enfants évoluent dans un environnement marqué par la peur, la tension et l'imprévisibilité. **Cette exposition permanente à la menace les conduit à développer un état d'hypervigilance et un stress chronique, caractérisés par une attention constante aux signes de danger.** Ils subissent des répercussions durables sur leur développement émotionnel, cognitif et relationnel, et ont ainsi plus de risques de rencontrer des difficultés psychologiques ou des troubles de la santé mentale, psychique et sociale tout au long de leur vie².



Un-e enfant n'a pas besoin d'être physiquement agressé-e pour subir les effets du contrôle sur sa mère. Vivre dans un climat de contrôle, de peur ou d'humiliation, ou voir sa mère captive de ce climat et punie si elle essaie de résister est en soi une victimisation de l'enfant.

¹ Judith Lewis Herman, *Trauma and Recovery: The Aftermath of Violence - from Domestic Abuse to Political Terror*, 1992.

² Andreea Gruev-Vintila, *Le contrôle coercitif*, 2^e éd., 2026.



LE CONTRÔLE COERCITIF AU CŒUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Une idée répandue veut que la séparation mette automatiquement fin aux violences. Or, **le contrôle persiste souvent après la séparation**.

Si la rupture crée une distance physique entre la victime et son agresseur, elle ne met pas nécessairement un terme aux mécanismes de domination. Le contrôle coercitif peut ainsi se poursuivre en s'appuyant sur des formes plus sinueuses mais tout aussi préjudiciables, impliquant les enfants, les procédures judiciaires, les outils numériques, les activités extrascolaires ou encore les échanges liés à l'exercice de la parentalité.

» Enjeux et pistes d'action pour les professionnel·les

Face au contrôle coercitif, **les professionnel·les occupent une place centrale, mais peuvent également devenir la cible des stratégies de manipulation déployées par les auteurs de violences**. Ces situations complexes peuvent en effet les conduire à être la cible de saisines, de sollicitations, d'influence voire d'instrumentalisation de la part des auteurs. Ils et elles doivent ainsi se prémunir face à un double risque :

- **Adhérer**, parfois involontairement, au récit construit par l'auteur, en minimisant les faits ou en interprétant la situation comme un simple conflit de couple ;
- À l'inverse, s'ils ou elles n'adhèrent pas, **subir une stratégie de discrédit visant à fragiliser sa légitimité**, mise en place par l'auteur à l'encontre d'un·e professionnel·le qui remet son discours en question, ou tente de défendre la ou les victimes. Elle peut se traduire par des contestations répétées, des plaintes (disciplinaires ou déontologiques, à l'Ordre des médecins, etc.), une remise en cause des compétences professionnelles ou des tentatives de manipulation.

Ces deux écueils peuvent conduire le ou la professionnel·le à contribuer malgré lui ou elle au maintien du contrôle exercé par l'auteur sur sa victime. Ainsi, une méconnaissance

des entretiens avec les enfants montrent qu'ils peuvent identifier une oscillation du comportement paternel entre les trois pôles suivants¹ :

- **Les comportements effrayants**, à savoir menaces et intimidations contre l'enfant ou sa mère installant un climat de peur ;
- **L'omniprésence**, qui repose sur la création d'occasions de se rendre visible dans l'environnement de la victime ou des enfants (école, lieux de soin, etc.) ;
- **Le comportement « admirable » devant des tiers**, notamment des professionnel·les, destiné à masquer les violences et à renforcer la crédibilité et l'image positive de l'auteur auprès de l'entourage et des professionnel·les.

ce des mécanismes liés au contrôle coercitif amène à sous-estimer le danger réel auquel la victime est pourtant exposée. Cette réalité souligne l'importance de la formation, du travail en réseau, du partage d'informations entre acteur·rices et du développement d'une compréhension commune du contrôle coercitif, afin de mieux l'appréhender et ainsi mieux protéger les victimes, femmes comme enfants.

Plusieurs pistes d'action peuvent être explorées par les professionnel·les soucieux·ses d'évoluer dans leurs pratiques sur ces questions :

- **Se former** au contrôle coercitif ;
- **Travailler en réseau**, en croisant les informations entre professionnel·les et institutions ;
- **S'appuyer sur les victimes**, et prendre en compte leur expertise de leur propre situation ;
- Développer une **compréhension spécifique** du contrôle coercitif, distincte de la lecture faite au prisme du « conflit conjugal » ;
- **Intégrer pleinement la place des enfants** dans l'évaluation de ce risque.

» Conclusion

Le contrôle coercitif propose une lecture des violences intrafamiliales qui déplace le regard porté sur elles. D'une addition d'incidents violents ponctuels, on évolue pour parler d'une entreprise continue de domination et de privation de liberté, dont les effets se prolongent au-delà de la relation elle-même et de la séparation lorsque celle-ci a lieu.

Cette lecture invite les professionnel·les à sortir d'une approche centrée sur l'évènement isolé, pour reconnaître, nommer et documenter des mécanismes de contrôle qui, pris isolément, peuvent sembler anodins, mais qui, mis bout à bout, constituent une atteinte profonde et durable à la liberté et à la sécurité des victimes.

¹ Emma Katz, *Coercitive control in children's and mothers' lives*, 2022.



LE CONTRÔLE COERCITIF AU CŒUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Ce changement de regard s'accompagne, en France, d'une **évolution juridique et institutionnelle progressive** :

- **2022**, introduction de formations sur le contrôle coercitif à l'École nationale de la magistrature, puis en protection de l'enfance.
- **Depuis 2023**, reprise du concept de contrôle coercitif dans trois rapports parlementaires : « Plan rouge VIF » (2023), puis dans le rapport sur la soumission chimique (2025), et enfin dans le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le traitement judiciaire des violences sexuelles incestueuses (2026).
- **2024**, premières prises en compte dans la jurisprudence.
- **2025**, adoption par l'Assemblée nationale d'une proposition de loi créant l'incrimination du contrôle coercitif et de sa traduction en droit de la famille.
- **2025**, première circulaire de la politique civile de la justice, identifiant le contrôle coercitif comme priorité ministérielle.

Ces jalons témoignent d'un travail continu de traduction juridique du concept, qui associe la recherche académique, les praticien·nes du droit, la formation des acteur·rices et l'évolution du droit.

Synthèse de l'intervention d'Andreea Gruev-Vintila, du 12 février 2026.

En résumé



Idées reçues



Non, le cœur du problème n'est pas la **violence physique**.

entreprise continue de privation de liberté via des faits qui, pris séparément, semblent anodins

Non, la **séparation** ne met pas fin aux violences.

poursuite du contrôle via différentes sphères (les enfants, les proches, les procédures judiciaires, parfois les professionnel·les...)

Non, les violences intrafamiliales ne relèvent pas de la **sphère privée**.

phénomène massif et structurel, ancré dans les inégalités entre les femmes et les hommes

Le double risque pour les professionnel·les

1.

Adhérer

Lire la situation comme un simple « conflit de couple »

2.

Être discrédité·e

Via une stratégie visant sa légitimité et remettant en cause ses compétences

Le contrôle se maintient et le danger est sous-estimé.



LE CONTRÔLE COERCITIF AU CŒUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Et concrètement, demain ?

Sortir de l'évènement isolé pour lire une entreprise globale de domination.

1. **Changer d'unité de mesure.** Documenter des faits répétés sur une durée plutôt qu'un incident particulier, le contrôle étant caractérisé par le cumul et non par la gravité.
2. **Faire de l'enfant un sujet d'évaluation.** L'inscrire comme une victime à part entière dans l'évaluation du risque, même s'il n'est pas la cible directe - le risque sur l'enfant n'étant déchiffrable qu'à la lumière du contrôle coercitif exercé sur la mère.
3. **Se former au contrôle coercitif et croiser les regards avant de conclure.** Se former, travailler en réseau avec les acteur·rices spécialisé·es du territoire (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles...) permet de ne pas adhérer seul·e au récit cohérent construit par l'auteur et d'être soutenu·e.

Ressources complémentaires



- Gruev-Vintila, A. (2025). **Notice individuelle de présentation.** [[accès à la ressource](#)]
- Sources ministérielles :

- 2026, Assemblée nationale, **Rapport de la commission d'enquête sur le traitement judiciaire des violences sexuelles incestueuses.** [[accès à la ressource](#)]
- 2026, Infos Rapides Justice, **Une décennie de traitement judiciaire des délits de maltraitance animale.** [[accès à la ressource](#)]
- 2025, Josso, S. et Guillotin, V., **Rapport au Gouvernement sur la soumission chimique.** [[accès à la ressources](#)]
- 2025, Ministère de la Justice, **Circulaire n°JUSC2518302C de politique civile de la Justice.** [[accès à la ressource](#)]
- 2023, Chandler, É. et Vérien, D., **Plan rouge VIF - Améliorer le traitement judiciaire des violences intrafamiliales.** [[accès à la ressource](#)]



LES « JEUNES DE CITÉ » ET LES INSTITUTIONS : UNE DÉFIANCE RÉCIPROQUE ?

Éclairage sociologique

Éléments de l'intervention d'Éric Marlière, du 26 mars 2026

➤ Présentation de l'intervenant

Éric Marlière est sociologue, professeur des universités à l'université de Lille (IUT de Lille, département Carrières sociales) et chercheur au CeRIES (Centre de recherche « Individus, Épreuves, Sociétés »). À la suite de sa thèse soutenue en 2003 sur les recompositions culturelles des jeunes issus de l'immigration au sein des cités HLM, son expertise s'est développée dans les champs de la sociologie des classes populaires, la sociohistoire de la classe ouvrière, la jeunesse des quartiers urbains, les révoltes urbaines et les formes d'engagement politique non conventionnel.

➤ Introduction

L'approche présentée dans les pages suivantes ne traite pas de la délinquance en tant que telle, mais de la relation de défiance mutuelle installée durablement entre une partie de la jeunesse des quartiers populaires et les institutions. Cette tension n'est pas récente, mais l'analyse se circonscrit ici à la société postindustrielle, c'est-à-dire à la phase, engagée dans les années 1970-1980, où l'économie française cesse de reposer sur l'industrie et l'emploi ouvrier massif au profit des services et d'une production automatisée ou délocalisée. C'est dans ce contexte que naît la figure du « jeune de cité », souvent employée de façon excessive et imprécise, au point d'avoir aujourd'hui perdu sa rigueur descriptive.

➤ Déconstruire la catégorie de « jeune de cité »

Le « jeune de cité » du discours médiatique, délinquant hostile aux institutions, n'existe pas en tant que catégorie homogène. Il s'agit en effet d'une construction politico-médiatique plutôt qu'une réalité vérifiée par l'étude sociologique. Des enquêtes de terrain menées dans différents quartiers prioritaires de la politique de la ville permettent ainsi de distinguer différents profils :

- Une minorité de jeunes engagés dans la **délinquance** ;
- Des jeunes **invisibles**, scolarisés ou salariés ;
- Et des jeunes **pratiquants religieux**, orientés vers des études scientifiques et organisant leur emploi du temps autour des heures de prière.

Si ces derniers sont régulièrement instrumentalisés dans les discours politiques ou médiatiques, ils ne se reconnaissent pourtant majoritairement pas dans les trajectoires délinquantes, qu'ils regardent au contraire d'un œil critique, y compris lorsqu'ils sont proches de certaines mouvances, notamment salafistes.

À ces profils s'ajoute un **effet de génération**. Ainsi, un adolescent de 17-18 ans n'a pas le même rapport à l'espace du quartier qu'un jeune adulte de 27-29 ans.

L'invisibilité des filles¹

Pour les filles, la cité est vécue comme un espace de relégation dont elles cherchent à s'extraire, notamment via la réussite scolaire, plutôt que comme un espace valorisant.

Malgré cette hétérogénéité des profils de « jeunes de cité », des points communs demeurent.

Ainsi, tous partagent une **scolarisation républicaine**, avec une intériorisation du triptyque *liberté, égalité, fraternité*, dont l'écart avec l'expérience vécue nourrira par ailleurs le sentiment d'injustice.

Ils se rejoignent également dans le partage d'une **économie morale**², une manière collective de juger ce qui est juste ou injuste au quotidien. Celle-ci regroupe par ailleurs différentes dimensions :

- Une culture de la **débrouille** et du « système D », qui recoupe des formes de résistance quotidienne subalternes³, s'apparentant à un « capitalisme débrouillard » (petits commerces informels ou plateformes d'emploi précaires comme Uber) ;
- Un rapport à la **religion** hérité de la famille ;
- La notion de **mektoub**, terme d'origine arabe renvoyant à une conception du destin structurant notamment le respect dû aux parents ;
- Une **imprégnation culturelle commune**⁴ influencée entre autres par le rap et le cinéma nord-américain.

Cette dernière n'est toutefois pas propre aux « jeunes de cité », qui la partagent avec d'autres jeunes populaires, voire avec certaines franges de la bourgeoisie.

¹ Stéphanie Rubi, *Des filles et des quartiers. Regard sociologique sur les conduites déviantes des adolescentes des territoires marginalisés*, 2017.

² Edward Thompson, *Économie morale de la foule dans l'Angleterre du XVIIIe siècle*, dans *La question morale, une anthologie critique* de Didier Fassin et Samuel Lézé, 2013.

³ James C. Scott, *Infra-politique des groupes subalternes*, 2006.

⁴ Olivier Donnat, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, 2003.



LES « JEUNES DE CITÉ » ET LES INSTITUTIONS : UNE DÉFIANCE RÉCIPROQUE ?

Enfin, un **processus d'individuation** croissant est commun à ces « jeunes de cité », fragilisant ainsi les anciennes solidarités collectives, phénomène également observé au sein de la classe ouvrière des années 1960.

Outre ce qui caractérise ou non un « jeune de cité » aujourd'hui, l'émergence de cette figure date des années 1980. Elle est reliée à la **fin de la reproduction sociale ouvrière** - automatisation, perte de rentabilité industrielle, délocalisations - et à l'**effondrement des cadres intégrateurs de la jeunesse** - que représentaient le catéchisme, le service militaire, le premier emploi, et l'accès au logement et au mariage. C'est cette double rupture qui distingue le « jeune de cité » contemporain de la jeunesse ouvrière turbulente des décennies antérieures, à l'image des « Blousons noirs » des années 1960, qui restaient malgré tout intégrés au système productif.

Enfin, la notion de **communautarisme**, souvent mobilisée pour qualifier ces quartiers, est elle-même contestée. En effet, loin de décrire une solidarité communautaire unifiée autour de la religion, les parcours observés apparaissent au contraire fragmentés et individualisés, les sous-groupes observés se structurant davantage selon des origines nationales ou des affinités locales.

Ainsi, le communautarisme, tel qu'il circule dans le débat médiatique, relèverait davantage d'une construction politique visant à stigmatiser certaines dynamiques d'émergence politique locale issues des quartiers populaires¹. Cette analyse recoupe un traitement médiatique plus largement différencié de la délinquance selon la classe sociale des mis en cause, en lien avec la propriété des grands groupes de médias par de grandes fortunes.

Le sentiment d'injustice, fédérateur au-delà des parcours individuels

Le dysfonctionnement de l'ascenseur social et les bouleversements des cadres structurants habituels représentent des différences contextuelles majeures, qui conduisent les jeunes qui les subissent à développer un fort sentiment d'injustice. Celui-ci se retrouve de manière constante dans les entretiens sociologiques, et traverse toutes les catégories de jeunes identifiés, aussi bien ceux en situation de réussite que ceux engagés dans des parcours de délinquance. Il comporte deux dimensions : la question sociale classique, c'est-à-dire les **inégalités économiques**, et les **discriminations² liées au racisme et à l'islamophobie**. Ce second facteur, plus spécifique et mobilisateur pour ces jeunes, tend à les occulter de la dimension économique dans les discours médiatiques et politiques, comme ce fut le cas dans le traitement du mouvement des Gilets jaunes, par exemple.

Ce sentiment d'injustice se concentre particulièrement à l'égard de trois cibles institutionnelles.

- En premier lieu, les **institutions d'encadrement³**, à savoir la police, l'école, le travail social et le service public de l'emploi.
- Dans un second temps, les **médias** sont perçus comme stigmatisants, ce qui pousse une partie de ces jeunes vers des sources d'information alternatives en ligne, majoritairement sans adhésion idéologique réelle aux contenus proposés mais par défiance partagée à l'encontre des médias dominants.



« Cette défiance s'accroît dans un contexte de « bolorisation » de certains médias, néologisme construit sur le nom de l'industriel Vincent Bolloré, affilié à des idéologies conservatrices et réactionnaires. »

- Éric Marlière -

Focus sur les institutions d'encadrement

Concernant la **police**, les tensions à l'origine des révoltes urbaines feraient le plus souvent suite à une « bavure ».

Concernant l'**école**, l'orientation peut être jugée discriminatoire vers des filières courtes, de même qu'une nouvelle forme de hiérarchisation perceptible entre grandes écoles et universités tend à faire de ces dernières des lieux de relégation. Cette défiance tend par ailleurs à se transmettre d'une génération à l'autre, des parents ayant eux-mêmes subi une discrimination scolaire adoptant aujourd'hui une posture plus conflictuelle envers les enseignant-es, alors que la génération précédente aurait davantage intériorisé une déférence à dimension postcoloniale vis-à-vis de l'institution.

Concernant le **travail social**, la méfiance réciproque est alimentée par un sentiment de surveillance déguisée en accompagnement, ainsi que par des différences d'habitus, c'est-à-dire des dispositions et manières d'agir intériorisées différemment selon la trajectoire sociale.

Concernant l'**emploi**, des propositions formulées par les conseiller-es inférieures aux qualifications réelles illustrent un déclassement⁴ plus large de cette jeunesse populaire.

¹ Julien Talpin et Marwan Mohammed, *Communautarisme ?*, 2018.

² Didier Lapeyronnie, *L'individu et les minorités - La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, 1993.

³ Gérard Mauger, *La sociologie de la délinquance juvénile*, 2009.

⁴ Pierre Bourdieu, *Le capital social, notes provisoires*, dans Actes de la recherche en sciences sociales, n°31, 1980.



LES « JEUNES DE CITÉ » ET LES INSTITUTIONS : UNE DÉFIANCE RÉCIPROQUE ?

- Enfin, le **monde politique** contribue également à la construction de ce sentiment d'injustice, ce qui se traduit par une défiance accrue envers les élu-es locaux-les, sujet récurrent de certains réseaux ou envers certains partis politiques considérés comme traîtres à leur idéologie initiale¹.

Cette défiance politique se nuance depuis les années 2010 et l'émergence d'élu-es au profil hybride, à la croisée des codes de la rue et de la culture institutionnelle habituelle².



Ces trois cibles institutionnelles ne doivent cependant pas occulter les marges de manœuvre réelles, bien que limitées, des politiques publiques. Les politiques de la ville, malgré leur insuffisance, ont permis de contenir une ghettoïsation plus marquée ailleurs - au Royaume-Uni, aux États-Unis ou au Brésil par exemple, où le modèle économique reste plus strictement néolibéral. Ce constat peut se faire alors même que le levier proprement économique échappe aux acteur-rices de terrain, dont l'action pourrait être plus significative grâce à une intervention plus large sur le tissu économique et l'emploi.

Des facteurs conjoncturels et contextuels propices à la défiance

Neuf facteurs se rattachent à un même arrière-plan, la fin du monde ouvrier, et alimentent le sentiment d'injustice nourri par les « jeunes de cité » à l'égard des institutions :

- La **disparition de l'encadrement politique et syndical** des jeunes populaires, autrefois assuré par un Parti communiste puissant et des syndicats structurés ;
- La **construction politicomédiatique d'un « ennemi de l'intérieur »**, qui serait le jeune homme de banlieue issu de l'immigration musulmane. Cette construction est illustrée par la ligne éditoriale de certaines chaînes d'opinion et se retrouve également dans certains textes de rap français des années 1990-2000 ;
- La **relégation sociale** de ces jeunes, aujourd'hui perçus comme économiquement inutiles, à la différence de l'ouvrier délinquant des années 1920-1930 qui se trouvait encore intégré au système productif³ ;
- Le **départ progressif des classes moyennes**⁴ en dehors des cités, y compris parmi les enfants issu-es de l'immigration ayant connu une ascension sociale, développant le sentiment de déclassement social et la notion de « classes moyennes supérieures »⁵ ;

- Le **manque de débouchés politiques** et de perspectives collectives pour canaliser ce sentiment ;
- Les **tensions récurrentes avec les forces de l'ordre**, associées à un historique remontant aux relations conflictuelles entre ouvriers et police dès le XIX^e siècle, aujourd'hui plus personnalisées et virulentes ;
- L'accentuation de la **stigmatisation médiatique** ;
- La **stigmatisation spécifique de l'islam**, amorcée dès les années 1990⁶ et amplifiée depuis les attentats de 2001 et de 2015 ;
- Les **promesses républicaines non tenues**, combinées aux effets fragmentateurs du néolibéralisme sur l'ensemble de la société française.

Sans être pleinement formalisé comme un facteur impactant ce sentiment d'injustice des jeunes, un **isolement politique des révoltes de quartiers populaires** s'ajoute, en comparaison à d'autres mobilisations similaires⁷. Cet isolement a récemment été observé après les événements qui ont suivi la mort de Nahel Merzouk à Nanterre en 2023.

Conclusion

Trois générations « postouvrières » se dessinent : les soixantenaires, les quadragénaires, et les jeunes de vingt ans. Elles sont toutes les trois marquées par la disparition du monde ouvrier et de son système social, un « monde défait »⁸. Le sentiment d'injustice apparaît dès lors comme l'élément fédérateur de ces jeunes, structurant leur rapport identitaire comme leur rapport aux institutions, et

nourrissant à leur égard une défiance réciproque durable, rapprochée de la notion de mésestente⁹, qui représente un désaccord où les parties ne partagent pas le même cadre de référence pour interpréter une situation donnée. Cet ensemble s'inscrit dans une impuissance politique persistante, dans un contexte où le retour au plein-emploi d'avant les années 1970 n'est plus envisageable.

Synthèse de l'intervention d'Éric Marlière, du 26 mars 2026.

¹ Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie - Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, 2016.

² Ulysse Rabaté, *Streetologie - Savoirs de la rue et culture politique*, 2024.

³ François Dubet, *La galère : jeunes en survie*, 1987.

⁴ Camille Peugny, *Aujourd'hui, la mobilité sociale est plus difficile pour les classes moyennes*, 2025.

⁵ Louis Chauvel, *La spirale du déclassement*, 2019.

⁶ Jocelyne Cesari, *Faut-il avoir peur de l'islam ?*, 1997.

⁷ Véronique Le Goaziou et Laurent Mucchielli, *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005, 2007*.

⁸ Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, 2006.

⁹ Jacques Rancière, *La mésestente - Politique et philosophie*, 2025.



LES « JEUNES DE CITÉ » ET LES INSTITUTIONS : UNE DÉFIANCE RÉCIPROQUE ?

En résumé



Idées reçues



Non, le « jeune de cité » n'existe **pas comme catégorie à part entière**.

construction politicomédiatique, la réalité distinguant des profils très différents

Non, ces quartiers ne sont **pas « communautaristes »**.

parcours fragmentés et individualisés, structurés par des origines nationales et des affinités locales

Non, la défiance n'est **pas un rejet de la République**.

scolarisation républicaine commune, sentiment d'injustice nourri par l'expérience vécue et intériorisée

La mécanique du sentiment d'injustice

- 1. Fin du monde ouvrier** *disparition de l'encadrement, relégation économique, départ des classes moyennes, absence de débouchés politiques*
- 2. Sentiment d'injustice partagé** *présent dans tous les profils, y compris en situation de réussite, amplifié par la stigmatisation spécifique de l'islam*
- 3. Défiance vis-à-vis des institutions** *institutions d'encadrement, médias, monde politique*

Une défiance réciproque durable : les institutions et les jeunes ne partagent pas le même cadre de référence pour interpréter la situation.



Et concrètement, demain ?

Renoncer à la catégorisation pour retrouver les individualités.

- 1. Demander de quel jeune on parle.** L'âge, la génération, le parcours scolaire et le rapport au quartier différencient davantage qu'une adresse.
- 2. Prendre le sentiment d'injustice au sérieux.** Il n'est ni une excuse, ni un symptôme : c'est la grille de lecture partagée à partir de laquelle les jeunes interprètent les institutions.
- 3. Travailler les écarts.** Nommer explicitement les codes institutionnels au lieu de les supposer acquis.

Ressources complémentaires



- Becquet, V. et Tiberj, V. (2009). **Les jeunes face au politique - 1re partie : opinions et pratiques**. Agora débats / jeunesses (51). <https://shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-1?lang=fr>
- Becquet, V. et Tiberj, V. (2009). **Les jeunes face au politique - 2e partie : pratiques et carrières**. Agora débats / jeunesses (52). <https://shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-2?lang=fr>
- Bellavoine, C. et Salane, F. (2023). **Le(s) « nous » des jeunes des quartiers populaires**. Agora débats / jeunesses, (93). <https://shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2023-1?lang=fr>
- Lima, L. et Rouxel, S. (2011). **Éducation populaire et intervention sociale**. Agora débats / jeunesses, (58). <https://shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2011-2?lang=fr>
- Marlière, É. (2026). **Séparatisme ou résistance des habitant·es des « quartiers » ? Réflexions à partir d'un ancien terrain de « banlieue rouge » en mutation**. La Revue Nouvelle, 262(2), 85-92. <https://doi.org/10.3917/rn.262.0087>
- Pôle ressources (2026). **Les « jeunes de cité » et les institutions : une défiance réciproque ? Intervention d'Éric Marlière**. Audio. [accès à la ressource](#)



POLICE, VIOLENCE ET JEUNESSE POPULAIRE : APPROCHE SOCIOHISTORIQUE

Éclairage sociologique

Éléments de l'intervention de Michel Kokoreff, du 28 mai 2026

Présentation de l'intervenant

Michel Kokoreff est professeur des universités en sociologie à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, et chercheur au Centre de recherches et d'études sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA-UMR 7217). Il mène depuis le début des années 1990 des enquêtes de terrain sur les mondes populaires, qui ont notamment forgé son sa connaissance dans la sociologie de la banlieue et de la police.

Introduction

Les relations entre jeunesse populaire et police occupent une place récurrente dans le débat public, régulièrement relancé par des séquences d'émeutes ou de révoltes urbaines. Ce climat de tension appelle pourtant à dépasser les postures binaires pour saisir ce qui, structurellement, noue ce rapport, déterminé par le contexte social et politique dans lequel s'inscrivent historiquement l'institution policière et la jeunesse.

Dépasser les catégories homogénéisantes : une jeunesse plurielle face à une institution policière diverse

Lorsque l'on parle de police ou de jeunesse, on passe très vite à côté de la complexité de ces deux termes. Or, **l'institution policière n'existe pas comme un bloc monolithique**, elle regroupe au contraire une pluralité de formes policières. Qu'il s'agisse de la police municipale, de la police nationale, de la BAC - brigade anticriminalité - ou de la police judiciaire, ce sont des services aux cultures professionnelles bien distinctes, qui ne sauraient donc être confondus.

En tant qu'institution, la police reste l'émanation de l'État qui détient le « monopole de la violence légitime »¹. Elle n'est donc pas politiquement neutre, ce que les débats publics tendent trop souvent à occulter en la présentant comme une simple instance technique de maintien de l'ordre.

Depuis les travaux pionniers menés aux États-Unis dans les années 1950² et en France à partir des années 1980³, la sociologie de la police s'est attachée à une question centrale : que fait la police⁴ ? Et surtout, comment use-t-elle de la force publique ? Car l'usage est inséparable du mésusage. Entre la violence proportionnée à la situation et la violence disproportionnée, qualifiée de « violence policière », il existe un déséquilibre que l'on peut résumer sous la notion de **culture de l'impunité policière**. Celle-ci se manifeste par la rareté des poursuites judiciaires aboutissant à des condamnations effectives à l'égard des agents concernés. Même si quelques évolutions récentes sont perceptibles, cette impunité contribue à la construction d'un **sentiment d'injustice**⁵ diffus.

C'est précisément cette question qu'a instruite la sociologie de la police, concluant que nous ne sommes pas tous-tes égaux-les face à la police. Les représentations qu'en ont les individus sont fortement corrélées à leur expérience de contact avec elle. Les jeunes, et en particulier les jeunes hommes des quartiers populaires, sont surexposés aux

interventions policières, ce qui façonne durablement leur rapport à l'institution.



Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), une proportion assez significative d'environ 40% des personnes interrogées exprime des **représentations négatives de la police**.

Si la police ne forme pas un bloc homogène, les jeunes des quartiers populaires ne constituent pas davantage un groupe uniforme. **Le profil type du « jeune de cité » n'existe pas, il s'agit d'une construction politicomédiatique**⁶. Ce qui existe, c'est une différenciation sociale fine⁷, selon le sexe, l'âge, la génération, les trajectoires scolaires, les cultures d'origine ou l'inscription dans des carrières délinquantes. Les travaux empiriques sur la formation des bandes⁸ montrent comment ces groupes s'inscrivent dans un espace pluriel entre l'école, la famille et la rue. Ils révèlent à la fois **la fragmentation et l'individualisation de la jeunesse populaire urbaine**, composée de « taffeurs », de « footeux », de « rappeurs »... Autant de figures qui viennent contredire toute vision homogénéisante.

Trois groupes sont toutefois distingués parmi cette jeunesse⁹ : **le tiers intégré, le tiers exclu, et entre les deux, le tiers précaire**. Ce dernier occupe une position charnière : plus il est important dans un quartier, plus la situation tend à être relativement apaisée, tandis que plus il s'effrite sous l'effet de la précarisation, plus les tensions montent entre le tiers intégré et le tiers exclu. Il ne s'agit donc pas d'une analyse binaire avec les inclus d'un côté et les exclus de l'autre.

Toutefois, cette pluralité est constamment recouverte par le traitement social de cette jeunesse au prisme de la délinquance et des dynamiques de racialisation, traduisant une dimension politique que l'on a tendance à oublier, voire à dépolitiser.

¹ Max Weber, *Le savant et le politique*, 1919.

² William A. Westley, *Violence and the Police*, 1953.

³ François Dubet, *La galère : jeunes en survie*, 1987.

⁴ Dominique Monjardet, *Ce que fait la police - Sociologie de la force publique*, 1996.

⁵ Éric Marlière, « Maldonne » : du sentiment d'injustice aux parcours de délinquance dans les « quartiers », 2021.

⁶ Éric Marlière, *Les « jeunes de cité » - Territoires et pratiques culturelles*, 2008.

⁷ Laurent Mucchielli, *La délinquance des jeunes*, 2015.

⁸ Marwan Mohammed, *La formation des bandes. Entre famille, école et rue*, 2012.

⁹ Azouz Begag, *Entre « rouiller » et « s'arracher », réapprendre à flâner*, 1993.



POLICE, VIOLENCE ET JEUNESSE POPULAIRE : APPROCHE SOCIOHISTORIQUE

► Un face-à-face marqué par un vide de médiation

Comment qualifier les relations actuelles entre la jeunesse populaire et la police ? Depuis les années 1980, une unanimité se dégage des travaux sur la centralité des tensions entre jeunesse et police. Si ce n'est pas la guerre, il existe une **tension permanente inscrite dans un processus d'escalade réciproque qui débouche, de façon épisodique mais répétée, sur des émeutes ou révoltes, comme celles de 2005 et 2023.**

Par ailleurs, il n'existe pas d'indicateur robuste permettant d'affirmer que les jeunes seraient de plus en plus violents et de plus en plus jeunes, comme l'expose le discours médiatique. Dans les années 1990, les jeunes des quartiers décrivaient ainsi une fabrication de clientèle policière dès le plus jeune âge. De fait, la déscolarisation précoce, en augmentation, accroît mécaniquement l'occupation de la rue. Reste que le discours sur la précocité des « bébés bandits » relève davantage d'un fantasme moral récurrent, qui invisibilise le caractère diffus de la violence sociale et ses causes systémiques.

Deux facteurs structurels tendent à expliquer ce constat :

- D'un côté, **des policier-es souvent jeunes, insuffisamment formé-es et encadré-es, majoritairement blanc-hes, issu-es de petites et moyennes villes, qui se retrouvent déployé-es dans des territoires dont ils et elles ne maîtrisent pas les codes.** Soumis-es à une « politique du chiffre », ils et elles disposent d'outils très limités. Le contrôle d'identité en constitue le principal recours, générant des interactions fréquentes, souvent vécues comme humiliantes ou discriminantes par les jeunes. Ainsi, l'apprentissage du métier de policier les conduisant à associer certains types d'infractions à certains profils de personnes, identifiés à partir de leur apparence physique, ces pratiques de **contrôle discriminatoire au faciès**, ou de profilage racial¹, contribuent à renforcer le sentiment d'injustice des jeunes et leur défiance envers les institutions publiques, notamment le corps policier.



« Les personnes noires ou arabes ont entre 6 et 8 fois plus de risques d'être contrôlées que les personnes blanches. »

- Fabien Jobard & René Lévy -

- De l'autre côté, on a surtout affaire à **des jeunes hommes, plus ou moins déscolarisés, en situation précaire, et stigmatisés par leur lieu d'habitation.** Ils sont à la fois une cible privilégiée des politiques sécuritaires et pénales, à travers des processus de criminalisation, et confrontés à des dynamiques de racialisation et de stigmatisation qui leur assignent une identité sociale qu'ils n'ont pas choisie. Si ces mécanismes constituent des formes de discrimination, ils peuvent aussi devenir, pour certains, une ressource identitaire susceptible d'alimenter les tensions.

Ainsi, le véritable problème dans ces relations est le vide de médiation existant entre la police et la jeunesse populaire. Il

ne s'agit pas d'un manque de dispositifs, car les initiatives existent. Il s'agit d'une **insuffisance structurelle de médiation institutionnelle**. En effet, à l'image de la médiation nomade, de nombreux dispositifs locaux se développent. Mais ces espaces de parole installés en pied d'immeuble ne permettent pas, à eux seuls, de résoudre les difficultés structurelles, bien qu'ils jouent un rôle majeur en matière de reconnaissance, d'écoute et de rétablissement du dialogue. Cette action ne peut produire pleinement ses effets qu'à la condition de s'articuler dans une transformation plus profonde des cadres institutionnels et politiques.

Cette limite renvoie à un choix plus large de modèle d'intervention. Alors que plusieurs pays ont développé des stratégies fondées sur la désescalade, la prévention et la construction de relations de confiance, la France demeure largement inscrite dans une **logique de réponse sécuritaire et de confrontation**. Les initiatives de médiation, aussi pertinentes soient-elles, se heurtent ainsi à une difficulté structurelle : une institution policière prise dans une politique du chiffre qui prime sur la logique de dialogue.

Toutefois, cette question de la médiation ne se joue pas uniquement dans la relation entre institutions et habitant-es. Elle repose également sur des **formes de régulation informelle**, qui existent au sein même des quartiers : les « grands » jouent un rôle d'apaisement, en régulant, prenant en charge et tentant de calmer les « petits ». Ce travail social invisible, sorte de gestion par les pairs, peut se connecter aux dispositifs institutionnels, ou au contraire fonctionner en parallèle.

L'exemple de la police de Berlin : développer une relation de confiance avec les habitant-es²

Depuis le début des années 2000, la police de Berlin a engagé une réforme visant à renforcer ses compétences interculturelles à travers le **Projet de transfert de compétences interculturelles (TIK)**. Dans ce cadre, une **Unité intégration et migration (UIM)** a été créée, afin de développer des relations durables avec les quartiers marqués par une forte diversité culturelle. Les agents de cette unité entretiennent des liens réguliers avec les associations culturelles, les écoles et l'ensemble des acteur-rices locaux-les. Leur démarche repose sur une logique de connaissance mutuelle plutôt que de contrôle : il s'agit de connaître les habitant-es et d'être connu par elles et eux.

Ce travail d'interconnaissance mené dans la durée contribue à réduire les préjugés réciproques et à construire des relations de confiance. Lorsque des tensions apparaissent, ces liens préexistants constituent alors des points d'appui essentiels pour favoriser le dialogue et faciliter la médiation.

EXEMPLE

¹ Fabien Jobard et René Lévy, *Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris*, 2009.

² Jérémie Gauthier, *Les policiers berlinois comme « professionnels de l'intégration » ?*, 2017.



POLICE, VIOLENCE ET JEUNESSE POPULAIRE : APPROCHE SOCIOHISTORIQUE

» L'échec des politiques publiques et la dégradation du contexte social

La tension entre jeunes et police ne peut être comprise indépendamment du contexte social dans lequel elle s'inscrit. Les quartiers populaires cumulent en effet les difficultés : ségrégation urbaine et scolaire, logements sociaux, chômage, familles monoparentales, précarité institutionnalisée... Les émeutes, ou révoltes urbaines, constituent des révélateurs de ces accumulations.

Ainsi, si la présence d'un quartier prioritaire de la politique de la ville est un facteur déterminant dans le développement d'une émeute sur un territoire, ce qui caractérise avant tout ces mouvements est bien la **ségrégation sociale et scolaire**, qui ne se limite pas aux seuls quartiers prioritaires mais s'étend au contraire également aux petites et moyennes villes, en milieu urbain comme rural.

Les émeutes de 2023 en chiffres¹

- 750 communes ont connu des épisodes émeutiers, entre le 27 juin et le 4 juillet 2023.
- En Île-de-France, la comparaison avec 2005 montre une géographie largement renouvelée : 97 communes ont connu des émeutes uniquement en 2023, 48 au cours des deux séquences de 2005 et 2023, et 8 seulement étaient concernées uniquement en 2005.
- La présence d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) multiplie par 15 la probabilité qu'une commune connaisse des émeutes. Sur l'ensemble des 750 communes touchées, 71% comptent un QPV.
- Parmi les communes de banlieue parisienne disposant d'un QPV, celles ayant connu des émeutes ont pour la plupart d'entre elles un établissement scolaire défavorisé (73%, contre 43% pour les communes n'ayant pas connu d'émeutes).

Ces constats montrent également l'échec des politiques publiques qui s'accumulent depuis près de 40 ans : illisibles, complexes, rarement évaluées, toujours moins sociales et urbaines. Depuis 2018, la politique de la ville peine à se stabiliser entre secrétariat d'État, ministre dédié-e, ou encore regroupement de délégations. Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) peine à produire des effets durables. Les dispositifs se succèdent donc et se chassent les uns les autres, alors que les mêmes constats d'échec ne cessent d'être posés. Ce « millefeuille » institutionnel contribue ainsi à un **sentiment d'abandon qui alimente la défiance envers les institutions, police comprise**.

Une comparaison historique en trois temps permet d'éclairer la situation actuelle.

- Au XVII^e siècle, lors des séditions populaires, l'ennemi du peuple était **l'agent du fisc**, qui représentait le pouvoir royal et non les seigneurs locaux.

- Au XIX^e siècle, pour les prolétaires de la société industrielle, c'était **la bourgeoisie et les patrons**.
- Aujourd'hui, pour une partie des jeunes des quartiers populaires, l'ennemi est **la police, et indirectement l'État**, car ils sont les interlocuteurs presque exclusifs au quotidien, dans des quartiers où les services publics se sont progressivement effacés. Les policier-es donnent ainsi un visage à l'État, dont l'absence est criante par ailleurs.

La réponse à ces multiples enjeux ne peut donc pas être uniquement sécuritaire. Il faut avant tout une réponse politique : réintégrer les habitant-es des quartiers populaires dans la *cit*é, et répondre à leur besoin de reconnaissance et de respect. Cela passe par la mise en place d'une **médiation institutionnelle et politique**, aujourd'hui presque totalement absente, pour enfin rétablir un dialogue durable entre jeunesse populaire et institution policière.



« Aider d'une certaine manière à ce que s'écaillent certaines "évidences", ou des « lieux communs » (...), faire en sorte que certaines phrases ne puissent plus être dites aussi facilement ou à ce que certains gestes ne soient plus faits ou moins sans quelque hésitation, contribuer à ce que certaines choses changent dans les façons de percevoir et les manières de faire, prendre part à ce difficile déplacement des formes de sensibilité et des seuils de tolérance, etc. - je ne me sens guère en mesure de faire bien davantage. »²

- Michel Foucault -

Synthèse de l'intervention de Michel Kokoreff, du 28 mai 2026.

¹ Marco Oberti et Maela Guillaume-Le Gall, *Analyse comparée et socio-territoriale des émeutes de 2023 en France*, 2023.

² Michel Foucault, *Table ronde des historiens*, dans *L'impossible prison*, 1980.



POLICE, VIOLENCE ET JEUNESSE POPULAIRE : APPROCHE SOCIOHISTORIQUE

En résumé



Idées reçues

Non, la police ne forme pas un **bloc homogène**.

des cultures professionnelles distinctes, non politiquement neutres



Non, le « jeune de cité » n'est **pas une catégorie à part entière**.

jeunesse fragmentée et individualisée (« taffeurs », « footeux », « rappeurs »...)

Non, les jeunes ne sont pas **plus violents ou plus jeunes**.

fantasme moral du « bébé bandit » qui invisibilise les causes systémiques

Un face-à-face structuré par un vide de médiation

CÔTÉ POLICIER·ES

- Souvent jeunes, peu formé·es/encadré·es
- Déployé·es hors de leurs territoires, sans en maîtriser les codes
- « Politique du chiffre » → contrôle au faciès

CÔTÉ JEUNES

- Hommes, peu ou pas scolarisés, en situation précaire
- Cibles privilégiées des politiques sécuritaires et pénales
- Assignés à une identité (racialisation, stigmatisation) qu'ils n'ont pas choisie

VIDE DE MÉDIATION INSTITUTIONNELLE (initiatives locales existantes mais non structurelles)

Quelques chiffres

40%

des personnes interrogées en QPV expriment des représentations négatives de la police

×6 à 8

risques de contrôle pour les personnes perçues comme noires ou arabes vs. les personnes blanches (Jobard & Lévy)

750 communes

touchées par les émeutes de 2023, probabilité ×15 si présence d'un QPV



Et concrètement, demain ?

Une réponse politique, pas seulement sécuritaire, qui permette de reconstruire la médiation là où elle n'existe plus.

1. **Ne pas confondre l'uniforme et l'institution.** Les différents services policiers présentent des cultures professionnelles distinctes, et des objectifs qui leur sont propres.
2. **Soutenir les régulateur·rices invisibles.** Connecter les « grands », qui font un travail social non reconnu, aux dispositifs existants au lieu de les laisser fonctionner en parallèle.
3. **Créer des liens avant la crise.** Les relations d'interconnaissance nouées dans la durée servent de point d'appui lors d'épisodes de tension accrue.

Ressources complémentaires



- Fontaine, J.-M. (2024). **Trois fois la mort de Samuel Ka**. Paris, Éditions Globe.
- Guillaume-Le Gall, M. et Oberti, M. (2024). **Les territoires des émeutes. La ségrégation au cœur des violences**. La vie des idées. <https://laviedesidees.fr/Les-territoires-des-emeutes>
- Pôle ressources (2026). **Police, violence et jeunesse populaire : approche sociohistorique - Intervention de Michel Kokoreff**. Synthèse. [accès à la ressource](#)



Des mots pour le dire

Les notions et concepts abordés dans le présent dossier sont regroupés dans le glossaire qui suit, associés à leur thématique et classés par ordre alphabétique, pour permettre aux lecteur·rices de les retrouver en un coup d'œil.



Rivalités de quartiers et violences entre bandes de jeunes

L'embrouille compense ce que l'école ne donne pas.

Agentivité	p.9	Capacité d'une personne à interpréter sa situation et à agir sur la construction sociale de sa propre existence.
Autocensure	p.8	Retrait volontaire de la scène de l'affrontement par les filles, l'exposition publique étant vécue comme honteuse pour elles et honorifique pour les garçons.
Bande	p.7	Regroupement juvénile informel et durable, à dynamique transgressive, né d'un cumul d'inégalités sociales et spatiales.
Embrouille de cité	p.7	Conflictualité permanente entre groupes affiliés à des territoires distincts, caractérisée par des échanges de violence, menaces, intimidations, dont la récompense est purement symbolique.
Empowerment / pouvoir d'agir	p.9	Processus par lequel une personne ou un groupe devient capable de s'autonomiser. Il suppose de reconnaître les jeunes comme une ressource et non comme un problème.
Entrepreneurs de morale	p.9	Professionnel·les portant sur les jeunes un jugement moral qui se substitue à l'analyse de leur situation et qui contribue à effacer leur parole.
Expérience du ghetto	p.6	Expérience sociale partagée par des jeunes de territoires très différents, qui considèrent le quartier autrement que comme un espace géographique.
Habitude de la mort	p.7	Rapport banalisé à la mort, associé à une culture du risque plus large, à distinguer d'une banalisation de la violence.
Injonction viriliste	p.7	Pression sociale à démontrer sa virilité, dont les embrouilles constituent un espace d'expression et dont le coût est d'abord supporté par les garçons eux-mêmes.
Masculinités	p.7	Typologie distinguant les masculinités hégémonique, complice, subordonnée et marginalisée. Les jeunes de quartiers populaires relèvent de cette dernière.
Pédagogie du détour	p.9	Démarche éducative passant par un support tiers, souvent artistique, pour aborder indirectement une question difficile.
Rixe	p.7	Terme essentiellement utilisé par les institutions policière et judiciaire, désignant une querelle violente dans un lieu public. Trop large, il ne distingue pas un trafic d'un conflit interpersonnel.
Violences honorifiques	p.6	Catégorie de violences liées à l'honneur et à la réputation, à laquelle correspondent les embrouilles de cité.



Les violences en milieu scolaire : du harcèlement au cybersexisme

Le numérique prolonge un sexisme qui préexiste.

Capital social symbolique	p.13	Valeur sociale que confèrent la popularité et le prestige au sein du groupe de pairs, et que la visibilité numérique permet d'accumuler.
Climat scolaire	p.12	Perception, par les élèves, les personnels et les parents, de leur expérience au sein de l'établissement (qualité des relations, sentiment de justice et de sécurité, environnement).
Contrôle parental	p.16	Dispositif technique de restriction des usages numériques. Posé sans explication préalable, il produit l'inverse de l'effet recherché, puisqu'il est contourné pendant que les parents se croient informés.
Cyberharcèlement	p.13	Prolongement en ligne du harcèlement, parfois renforcé par l'anonymat des plateformes numériques et le sentiment d'impunité ainsi conféré aux auteur·rices.
Cybersexisme	p.13	Forme de cyberharcèlement incluant une dimension sexiste : mécanisme de déclassement des individus sur le critère du féminin, qui s'étend aux orientations sexuelles et aux identités de genre.

GLOSSAIRE

E-marchandage	p.13	Négociation par laquelle un-e jeune « achète » les services d'autres élèves pour gonfler sa valeur numérique et faire croire à sa popularité.
EVARS	p.16	Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Levier de prévention, à condition qu'elle s'adapte aux réalités de la vie numérique au lieu de les ignorer.
Microviolences	p.12	Atteintes répétées et de faible intensité (insultes sur l'apparence, le poids, la taille...), dont c'est la fréquence plutôt que la gravité qui produit des effets.
Risque réputationnel genré	p.14	Exposition inégale des filles et des garçons aux conséquences d'une atteinte à leur réputation en ligne.
Rumeur	p.15	Circulation d'une information non vérifiée dont l'amplification produit ses propres effets, indépendamment de sa véracité.
Scripts genrés	p.13	Modèles de conduite différenciés selon le genre, intériorisés et rejoués dans les interactions numériques.
Sexisme ordinaire	p.13	Sexisme banalisé des interactions quotidiennes, dont le cybersexisme constitue le prolongement numérique.
Slut-shaming	p.13-14	Disqualification d'une fille au nom de sa conduite sexuelle supposée. Sanction genrée d'une exposition de soi qui, chez un garçon, produirait du prestige.
Socialisation numérique	p.13	Apprentissage des usages en ligne par tâtonnement et au contact des pairs, généralement en l'absence d'accompagnement adulte.
Stigmate	p.14-15	Attribut disqualifiant qui, une fois assigné, redéfinit toute l'identité sociale d'une personne. Il peut être retourné par celui ou celle qui le subit.



Le contrôle coercitif au cœur des violences intrafamiliales

Ce n'est pas une addition d'incidents, c'est une privation continue de liberté.

Contrôle coercitif	p.19	Ensemble de comportements, physiques comme psychologiques, visant à dominer une personne et à la priver de sa liberté (privation de nourriture ou de sommeil, surveillance, humiliations, isolement...).
Contrôle post-séparation	p.20	Poursuite du contrôle après la rupture, via différents procédés détournés (enfants, procédures judiciaires, exercice de la parentalité, outils numériques...).
Convention d'Istanbul	p.18	Convention du Conseil de l'Europe de 2011 sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
Covictime	p.20	Personne exposée aux violences intrafamiliales, victime à part entière même lorsqu'elle n'est pas la cible directe (généralement les enfants).
Emprise	p.19	Effet cumulé d'une domination prolongée, comparable à celui observé chez les victimes de sectes, les otages ou les prisonniers.
Hypervigilance	p.20	État d'attention constante aux signes de danger, développé par les enfants vivant dans un environnement imprévisible.
Isolement	p.19	Point de départ le plus fréquent du contrôle coercitif : l'auteur éloigne progressivement la victime de toutes les personnes susceptibles de la soutenir.
Lavage de cerveau	p.19	Techniques de pression psychologique (isolement, privation, manipulation) étudiées après la guerre de Corée, à l'origine du concept de contrôle coercitif.
Postures de l'auteur	p.20	Comportements effrayants, omniprésence et comportement « admirable » : trois registres entre lesquels l'auteur alterne pour maintenir une présence dans la vie de la victime.
Stratégie du discrédit	p.19	Tactique présentant la victime comme incapable, instable ou peu crédible, notamment en attaquant le lien mère-enfant, afin que personne ne la croie.
Stress post-traumatique complexe	p.19	Trouble résultant de violences répétées et durables au sein d'une relation de dépendance, distinct des conséquences d'un acte isolé.

GLOSSAIRE



Les « jeunes de cité » et les institutions

La défiance naît de l'écart entre la promesse et le vécu.

Communautarisme	p.23	Notion contestée de solidarité religieuse unifiée, là où les travaux sociologiques observent au contraire des parcours fragmentés et structurés par des origines nationales et des affinités locales.
Construction politico-médiatique	p.22	Catégorie forgée par les discours politiques et médiatiques plutôt que par les observations de terrain, qui finit par organiser l'action publique.
Débrouille / « système D »	p.22	Formes de résistance quotidienne et d'activité informelle, apparentées à un « capitalisme débrouillard ».
Déclassement	p.23	Décalage entre les qualifications acquises et les positions proposées, vécu comme une injustice.
Économie morale	p.22	Manière collective de juger, au quotidien, ce qui est juste et injuste.
Habitus	p.23	Dispositions et manières d'agir intériorisées selon la trajectoire sociale. Leur écart nourrit la méfiance réciproque entre jeunes et travailleur·ses sociaux·les.
Individuation	p.23	Affaiblissement des appartenances collectives au profit des trajectoires individuelles, déjà observé dans la classe ouvrière des années 1960.
Infrapolitique des groupes subalternes	p.22	Formes discrètes de résistance des dominé·es, qui ne prennent pas la forme d'une contestation ouverte.
Islamophobie	p.24	Stigmatisation spécifique de l'islam, amorcée dès les années 1990 et amplifiée après les attentats de 2001 et 2015.
« Jeune de cité »	p.22	Figure politico-médiatique apparue dans les années 1980 (jeune homme délinquant, habitant en QPV, issu de l'immigration et de confession musulmane), sans validité sociologique.
Mektoub	p.22	Terme d'origine arabe renvoyant à une conception du destin qui structure notamment le respect dû aux parents.
Mésentente	p.25	Désaccord dans lequel les parties ne partagent pas le même cadre de référence pour interpréter une même situation (codes institutionnels / codes du quartier).
« Monde défait »	p.25	Disparition du monde ouvrier et de son système social, qui marque trois générations postouvrières successives.
Relégation sociale	p.24	Assignation des jeunes de quartier à une position d'« inutilité économique », à la différence de l'ouvrier délinquant des années 1920-1930 qui était encore intégré au système productif.
Sentiment d'injustice	p.23	Présent dans tous les profils de jeunes, y compris ceux en situation de réussite, il structure le rapport aux institutions.
Société postindustrielle	p.22	Phase engagée dans les années 1970-1980, où l'économie française cesse de reposer sur l'industrie et l'emploi ouvrier massif.



Police, violence et jeunesse populaire

Le problème n'est pas la police ou les jeunes, c'est le vide entre les deux.

« Bébés bandits »	p.27	Formule médiatique pour décrire la précocité des jeunes délinquants, sans indicateur robuste, qui invisibilise les causes systémiques de la violence.
Contrôle au faciès / profilage racial	p.27	Ciblage des personnes contrôlées à partir de leur apparence physique et de leur appartenance supposée à un groupe ethnique racisée.
Culture de l'impunité policière	p.26	Rareté des poursuites judiciaires aboutissant à des condamnations effectives de policier·es incriminé·es, qui nourrit un sentiment d'injustice diffus.
Désescalade	p.27	Modèle d'intervention fondé sur la prévention et la construction de relations de confiance en amont des situations de tension.
Émeute / révolte urbaine	p.28	Séquence de violences collectives qui révèle une accumulation de difficultés sociales plutôt qu'elle ne l'explique.

GLOSSAIRE

Médiation nomade	p.27	Dispositif mobile d'aller-vers installé en pied d'immeuble, utile en matière de reconnaissance et d'écoute mais sans effet sur les causes structurelles.
Millefeuille institutionnel	p.28	Empilement de dispositifs qui se succèdent sans être évalués ou ajustés, nourrissant un sentiment d'abandon.
Monopole de la violence légitime	p.26	Attribut de l'État dont la police est l'émanation.
Politique du chiffre	p.27	Pilotage de l'activité policière par les résultats quantitatifs, qui fait du contrôle d'identité le principal outil disponible.
Racialisation	p.27	Processus assignant à des individus une identité sociale fondée sur une origine supposée, qu'ils n'ont pas choisie.
Régulation informelle	p.27	Travail d'apaisement exercé par les « grands » du quartier auprès des « petits ». Gestion par les pairs, largement invisible et peu reconnue.
Tiers	p.26	Découpage de la jeunesse populaire en tiers intégré, tiers précaire et tiers exclu. C'est l'érosion du tiers précaire qui fait monter les tensions.
Vide de médiation	p.27	Insuffisance structurelle de médiation institutionnelle entre police et jeunesse populaire, malgré l'existence de dispositifs locaux.

Trois fils rouges, un même vocabulaire

Les notions rassemblées dans ce glossaire ne s'additionnent pas, elles se répondent. Les trois fils rouges annoncés en ouverture de ce dossier - **l'importance des mots, la place du genre, et la place des jeunes comme acteur·rices** - permettent de les relier ensemble, par-delà les cinq thématiques qui sont par ailleurs traversées par une même dynamique : passer du symptôme aux causes. C'est ce **déplacement de regard** que ce dossier cherche à transmettre.

L'importance des mots

Nommer mal, c'est répondre mal.

rixé

embrouille de cité

bande

« jeune de cité »

construction politicomédiatique

« bébés bandits »

communautarisme

contrôle coercitif

millefeuille institutionnel

émeute / révolte urbaine

violences honorifiques

Le déplacement de regard : du mot commode au mot juste.

Chacune de ces catégories a été construite ailleurs, par les médias, la police, la justice, puis appliquée au terrain. Les requalifier, c'est déjà changer la réponse apportée.

La place du genre

Le genre organise qui subit, qui agit, et qui est cru·e.

masculinités

injonction viriliste

autocensure

cybersexisme

slut-shaming

scripts genrés

privilège masculin

risque réputationnel genré

sexisme ordinaire

stigmaté

covictime

Le déplacement de regard : d'une variable parmi d'autres à une grille de lecture.

Le genre ne s'ajoute pas à l'analyse des violences, il en distribue les rôles, de la cour de collège à la sphère familiale en passant par le cœur du quartier.

Les jeunes comme acteur·rices

Un pouvoir d'agir plutôt qu'un problème à résoudre.

agentivité

empowerment

débrouille

régulation informelle

vide de médiation

sentiment d'injustice

entrepreneurs de morale

économie morale

tiers

pédagogie du détour

Le déplacement de regard : de l'objet au partenaire.

Les jeunes interprètent leur situation, la régulent parfois eux-mêmes, et savent nommer ce qui leur arrive, dès lors qu'on leur offre un cadre pour les écouter.

ET CONCRÈTEMENT, DEMAIN ?

Vue d'ensemble des pistes explorées dans le dossier

La grille de lecture suivante est proposée pour faciliter une appropriation opérationnelle des contenus partagés dans le présent dossier, en proposant trois pistes d'action à développer pour chaque thématique présentée :

- 1. Observer**
Une première étape ouvrant la voie à l'analyse du phénomène.
- 2. Contextualiser**
Une deuxième étape visant à développer une action qui prenne en compte l'ensemble de la situation.
- 3. Agir avec**
Une troisième étape favorisant la prise de recul réflexive sur sa pratique professionnelle et son rapport au public, pour lutter contre les phénomènes violents observés de manière durable en associant directement les personnes concernées.

Thématique	1. Observer	2. Contextualiser	3. Agir avec
Rivalités de quartiers	Nommer avant d'agir	Ouvrir un temps de parole en dehors du deuil	Au-delà de l'écoute, donner une place aux jeunes
Milieu scolaire et cybersexisme	Aller voir plutôt que surveiller	Expliquer la règle avant de l'appliquer	Regarder au-delà de l'incident
Contrôle coercitif	Changer d'unité de mesure	Faire de l'enfant un sujet d'évaluation	Croiser les regards avant de conclure
« Jeunes de cité » et institutions	Demander de quel jeune on parle	Prendre le sentiment d'injustice au sérieux	Travailler les écarts
Police, violence et jeunesse populaire	Ne pas confondre l'uniforme et l'institution	Soutenir les régulateur·rices invisibles	Créer des liens avant la crise

L'ensemble des pistes d'actions présentées ici sont détaillées dans chaque partie « Et concrètement, demain ? » présente à la fin de chacune des synthèses thématiques de ce dossier (p.10, 17, 23, 27 et 31).



CONCLUSION GÉNÉRALE

Les apports du cycle et les pistes inexplorées

Au terme de ce cycle de webinaires, un premier enseignement s'impose avec force : **il n'existe pas une violence unique, mais des violences, au pluriel, qui répondent à des logiques sociales, économiques et symboliques distinctes**. De fait, elles appellent des réponses différenciées. Traiter uniformément des phénomènes aussi hétérogènes que les rivalités de quartier, le cyberharcèlement, le contrôle coercitif intrafamilial ou les tensions avec les institutions revient à nuire à leur juste prise en charge. Il s'agit peut-être de l'enseignement le plus transversal de ce cycle : **le choix des mots, des catégories et des grilles de lecture n'est jamais neutre**. Il conditionne directement la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes concernés.

Un second constat traverse l'ensemble des interventions : **ces violences trouvent le plus souvent leur origine dans des mécanismes sociaux profonds**. Inégalités scolaires ou économiques, discriminations, injonctions de genre, effacement des services publics, défiance institutionnelle durable... représentent bien plus que des explications univoques telles que les réseaux sociaux ou une supposée *nature* plus violente de la jeunesse actuelle. Ce déplacement du regard des symptômes vers les causes structurelles constitue sans doute l'apport le plus utile de ce cycle pour les pratiques professionnelles.

Enfin, **la question de la place des jeunes dans la compréhension et la résolution de ces phénomènes violents** est apparue de manière récurrente. Reconnaître leur agentivité, recueillir leur parole et les associer à l'action éducative se dessine comme une posture nécessaire à toute intervention efficace et respectueuse.

Aussi riche soit-il, ce cycle ne prétend toutefois pas avoir traité l'ensemble des violences qui concernent la jeunesse des quartiers populaires. De nombreux sujets y auraient eu leur place : les violences économiques et l'exploitation des mineur-es à travers le trafic de stupéfiants ou la prostitution, les questions de radicalisation et d'embrigadement, les violences liées à la santé mentale, au soin psychiatrique et au handicap, la situation spécifique des mineur-es non accompagné-es et leurs rapports particuliers aux institutions, les violences numériques en dehors du champ sexiste - paris en ligne, jeux d'argent, arnaques, prédation en ligne -, ou encore les spécificités rurales et périurbaines de ces phénomènes, trop souvent éclipsées par une focale exclusivement urbaine... La grande diversité de ces questions n'aurait pu être traitée dans le cadre de ce seul cycle, dont les focales ont été choisies afin de répondre aux priorités exprimées par les acteur-rices de l'ouest francilien auprès du Pôle ressources.

Le second semestre 2026 permettra de poursuivre ce travail de sensibilisation et de qualification, avec de nouvelles rencontres consacrées aux évolutions du travail social et à la question de la maltraitance institutionnelle. Il s'agira notamment d'interroger la manière dont les transformations de ce secteur - instabilité des équipes, baisse des moyens, complexification des dispositifs - peuvent, paradoxalement, produire ou aggraver des situations de maltraitance, envers les professionnel·les comme envers les publics accompagnés. Ces prochaines rencontres pourront ainsi utilement faire écho aux constats posés dans cette synthèse, notamment sur le manque de moyens accordés aux acteur-rices et sur la fragilisation des collectifs censés apporter une réponse éducative de qualité.

À travers la poursuite de ce cycle comme à travers l'ensemble de ses actions de qualification, le Pôle ressources continuera à faire vivre ce dialogue entre recherche et pratique professionnelle, convaincu que la compréhension fine de ces phénomènes est une condition indispensable à l'action.

À suivre...

REMERCIEMENTS

Le Pôle ressources remercie chaleureusement...

Les chercheurs et chercheuses qui ont accepté de partager, avec exigence scientifique et souci de transmission, les résultats de leurs travaux. Leur disponibilité, la qualité de leurs interventions et leur attention constante à rendre accessibles des concepts parfois complexes ont permis à ce cycle d'atteindre pleinement ses objectifs.

L'ensemble des participant·es, professionnel·les, élu·es, représentant·es institutionnel·les, et bien d'autres, pour leur assiduité au fil des rencontres, la qualité de leurs échanges, la pertinence de leurs questions et la richesse de leurs retours qui ont nourri l'ensemble de cette synthèse.

Une pensée particulière est également adressée aux **jeunes enquêté·es**, dont la parole, recueillie par les chercheurs et chercheuses au fil de leurs enquêtes de terrain, irrigue ce document. Leur confiance et leur implication rappellent, s'il en était besoin, la nécessité de continuer à leur donner la parole, au-delà des seuls moments où leurs trajectoires font l'actualité.

Merci !

Jeunesse et violences

*Un cycle de webinaires pour sensibiliser les acteurs · rices
à différents types de violences en lien avec les publics jeunes*